

TRIMESTRIEL

n33 décembre 2010 3 EUROS

**JOURNAL D'INFORMATION ET DE DEBAT
DU PLATEAU DE MILLEVACHES**



Pauvreté et solidarités rurales

La mécanique et les spécificités de la pauvreté en milieu rural



L'Homme de Millevaches

A propos de l'occupation humaine du plateau depuis le néolithique



Toujours insoumis

Hortefeux à Meymac, Tarnac, mouvement social et caisse de grève...

**S
N
D
I**

**ILS
PAUPÉRISENT
NOTRE
SOCIÉTÉ**



Les sectionaux : objets anachroniques ou niches de résistance ?

Suite au dossier du n°32 d'IPNS sur les biens sectionaux, nous avons reçu d'un de nos lecteurs, habitant en Creuse dans les Combrailles, ces quelques réflexions.

J'ai lu avec intérêt l'article sur les sectionaux paru dans le dernier IPNS. Mais celui-ci m'a laissé un peu sur ma faim : l'auteur n'y dévoile qu'entre les lignes le sens de son propos, que j'ai compris comme une volonté d'identifier au travers de ces biens de section, un espace potentiel de démocratie directe (je n'ai pas dit "participative" !). Certes, les biens de section sont par leur nature un objet anachronique : voilà donc, dans notre société moderne, dominée par le libéralisme, le capital et la propriété, qu'il reste des terres sans propriétaire déterminé, dont la gestion n'incombe ni à une personne, ni à une société publique ou privée identifiée, mais collectivement aux habitants du hameau !

Autrefois un rôle économique prépondérant

Je n'ai pas pris le temps de rechercher dans le Code rural les conditions requises pour exercer ce droit de gestion. Je ne connais pas bien non plus l'histoire précise de ces biens de section, mais si j'en crois Marie-France Houdard dans son ouvrage *Pays, Paysans du Limousin*, ils ont été des éléments structurants de la vie rurale en Limousin après la révolution.

La société rurale limousine était alors composée de multiples "propriétaires", qui ne pouvaient vivre sur les quelques arpents qui constituaient leur propriété. La présence de "communaux" et de "sectionaux", exploités collectivement ou à tour de rôle, avait donc un rôle économique prépondérant, permettant à ces familles modestes de joindre les deux bouts. Ce contexte économique justifiait l'implication des familles dans la gestion de ces biens.

Mais depuis, l'exode rural, la mécanisation de l'agriculture, et partant, l'augmentation de la productivité ont rendu progressivement inutiles ces biens de sections, du point de vue de la subsistance. Dans mon hameau, les meilleures terres ont été vendues aux agriculteurs riverains dans les années 1970-80, et le produit de cette vente a permis de financer les 800 mètres de route qui desservent le hameau. Il ne reste aujourd'hui qu'une mare et quelques taillis, dont une partie a d'ailleurs été récupérée par un "néo-habitant à temps partiel" pour l'agrément de son jardin.

Une renaissance est-elle vraiment possible ?

Absence d'intérêt économique et habitants devenus "néo-ruraux", ou plus justement "rurbains" (ruraux de culture urbaine ou urbanisée) sont à mes yeux les deux raisons principales de l'abandon de ces parcelles, et donc de la gestion collective. Je ne sais pas ce qu'il en est du Plateau ou du nord corrézien où les parcelles sont beaucoup plus importantes et essentiellement boisées avec une "rentabilité" économique certaine suscitant probablement des appétits, mais ici, en Combraille, de remembrements en ventes, de ventes en annexions pures et simples, il semble que l'on va sûrement vers leur disparition.

La dimension de démocratie directe, de gestion collective peut-elle combattre l'absence d'intérêt économique et une culture de plus en plus urbanisée, basée sur l'individualisme ?

Oui, intellectuellement, ces espaces sont séduisants en ce qu'ils constituent des "niches" de résistance au "tout normalisé" ; qu'ils ennuient les collectivités parce qu'ils échappent à leur contrôle ; qu'ils peuvent faire rêver à une nouvelle pratique collective et une forme de démocratie directe. Pour autant, quel moteur autre qu'économique peut-on trouver qui pourrait susciter un regain d'intérêt des villageois ?

Bernard Jomier



L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse mail suivante : contact@journal-ipns.org

IPNS Trimestriel édité par l'association IPNS.

Clin d'oeil à "l'imprimé par nos soins" que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady
Imprimerie : Rivet Presse Edition
Imprimerie labellisée Imprim'vert.
Commission paritaire : 1012 G 81797 - ISSN : 1635-0278
site : <http://journal-ipns.org>

IPNS - Je m'abonne !

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 12 € , de soutien 15 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 24 € , de soutien 30 € ou +

BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE

Quand la Poste censure ses clients

Depuis de nombreuses années la communauté de communes du Plateau de Gentioux diffuse via les services de la Poste son bulletin mensuel "Vivre sur le Plateau". Quelques feuilles qui donnent ainsi aux habitants des huit communes concernées les nouvelles de la Communauté de communes, des associations locales et qui annoncent les manifestations du mois. Ce petit journal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du secteur (service payant de la Poste).

Dans son numéro 266 de septembre, le président de la Communauté de communes se paie d'un "billet d'humeur" pour réagir aux mesures récentes de Nicolas Sarkozy visant les Roms. Un texte engagé qui n'a cependant rien d'outrancier (nous le reproduisons ici). Les services de la Poste ne l'entendent cependant pas de cette oreille. A Peyrelevade, à la Poste, on s'inquiète de distribuer une telle littérature. L'affaire remonte jusqu'à Tulle, qui prévient Guéret (la Communauté de communes du Plateau de Gentioux est à cheval sur les deux départements) qui décide

d'un commun accord de refuser de distribuer le séditieux libelle. Argument : "La Poste ne distribue pas de la propagande politique". Le refus est catégorique et définitif. Il faudra aux maires et

conseillers des huit communes faire une distribution de la main à la main dans les villages pour que le bulletin arrive chez leurs administrés. Dans son numéro suivant, le bulletin de

la Communauté de communes avait mis en exergue une jolie phrase de Beaumarchais : "Pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, je puis tout imprimer librement, sous la direction, néanmoins, de deux ou trois censeurs."

C'est ainsi que deux siècles après Beaumarchais quelques mots critiques sur un président peuvent mettre en émoi un employé zélé, ses supérieurs hiérarchiques et au final les responsables départementaux de la Poste. Car dans cette affaire ce n'est pas un oukase venu d'en haut qui contraint ainsi les services de la Poste, mais plus simplement et efficacement, la peur et la pusillanimité de subalternes qui (ça y est, Sarkozy a gagné !) ne veulent pas qu'on puisse les accuser un jour d'avoir "favorisé" une parole politique indépendante.

On se croirait à Clochemerle, mais n'est-on pas plutôt déjà à Londres en 1984 ?



Michel Lulek

Le "billet d'humeur" qui a mis la Poste de mauvaise humeur

La cote de popularité de Nicolas Sarkozy est tombée à un niveau très bas. Si le phénomène devait perdurer, cela menacerait son statut, jusqu'à présent inaltérable, de meilleur candidat de la droite pour la future élection de 2012.

Le temps des promesses démagogiques et des déclarations télévisuelles permanentes étant passé, et l'exercice complètement usé, le dirigeant suprême doit absolument reprendre la main ! Comment effectuer son retour sur le premier plan de la scène dans la France du

XXIème siècle ?

Sûrement pas en refondant un projet global pour la "Grande Nation", encore moins en faisant de véritables propositions sur les perspectives de l'Europe à 27. On évitera à tout prix tous débats, négociations, exercices de pédagogie politique sur les réformes en cours, les affaires douteuses, le mélange des genres, la délinquance de nos élus. Non, décidément tout cela n'intéresse plus personne : c'est la crise, les gens sont morts de trouille, pour eux, leurs enfants, leur travail, leur maison, leur voiture... Comment faire face ? Où est le problème ? Le président nous a donné sa réponse, limpide et radicale : il a été élu, facilement, grâce au siphonage extraordinairement efficace qu'il a effectué sur l'électorat traditionnel du Front

National. "Je serai le président du pouvoir d'achat", "J'irai chercher chaque point de croissance avec les dents", "Venez à moi les opprimés, les accidentés de la vie", etc. Ils sont venus, ils ont vu et... ils sont repartis au Front National, on l'a bien noté aux dernières élections régionales. Pour sortir de cette impasse, une seule solution, toujours la même : la surenchère.

On parlera et reparlera donc des étrangers et de ceux qui le resteront à jamais, les Roms. Voilà une façon bien singulière de faire vivre les valeurs républicaines : classer les Français selon leurs origines, limousine, maghrébine, africaine, européenne, hongroise... Tous n'auront pas les mêmes lois, les mêmes droits. Certains auront plus de

devoirs et un peu moins d'avenir.

Il y a 200 ans il était courant dans de nombreuses régions d'Europe de rencontrer des gens qui parlent cinq, six et même sept langues différentes. Des communautés d'origines ethniques, religieuses différentes vivaient en parfaite harmonie économique et culturelle.

Aujourd'hui nous avons tous, tout oublié. Electoralement parlant, la chasse à l'homme, la désignation du bouc-émissaire et le rejet des minorités, ça paye toujours. Même après les nombreuses dérives catastrophiques qui ont parsemé l'histoire de l'humanité. Il est grand temps que nous réagissions individuellement et collectivement contre ce nouveau torrent de boues.

Thierry Letellier

La Haute-Vienne qui se retire du PNR

"Personne n'est dupe, les raisons de ce retrait ne sont pas uniquement financières"

Suite à l'article de notre n°32 sur le désengagement du département de la Haute-Vienne du parc naturel régional, voici quelques éléments complémentaires que nous a transmis Michel Ponchut, conseiller général du canton d'Eymoutiers.

"Vous avez parfaitement exprimé dans le n°32 d'IPNS le point de vue de tous les habitants du parc concernant l'attitude du département de la Haute-Vienne." C'est ainsi que Michel Ponchut a réagi à notre article, ajoutant qu'aux retraits du département, à la fois du PNR et du syndicat de Vassivière, il fallait en ajouter d'autres : retrait de l'ANEM (Association nationale des élus de la montagne), retrait de la Maison du Limousin à Paris, non participation à l'établissement public de bassin... Une politique de recentrage sur Limoges et le coeur du département qui signe un désintérêt pour les territoires ruraux les plus éloignés de la métropole régionale. Significatif : le rapporteur qui a présenté la motion de retrait du PNR au Conseil général de la Haute Vienne est un conseiller général de Limoges qui ne met jamais les pieds sur le plateau...

Des retombées financières

Comme l'indique Michel Ponchut dans sa lettre mensuelle de juillet 2010 : "Personne n'est dupe sur la Montagne, les raisons de ce retrait ne sont pas uniquement financières." Et le conseiller général du canton d'Eymoutiers de préciser que la mauvaise foi de la majorité départementale est patente au regard des éléments que, dans sa même lettre de juillet 2010, il énumère : "Le département de la Haute-Vienne participe à hauteur de 7% du fonctionnement du parc (la Corrèze 25%, la Creuse 19%) alors que les 16 communes de ce département représentent près de 18% de la population du parc." Et de préciser

en revenant sur la dimension financière du sujet : "La zone du parc couverte par les 16 communes de la Haute-Vienne est la zone la plus dynamique, de ce fait près de 25% des crédits sont retombés en Haute-Vienne (entreprises, habitat, commerces, associations, vie culturelle, agriculture)." De la même manière il insiste sur l'importance du territoire du Milleval pour le canton haut-viennois d'Eymoutiers : "L'analyse des flux économiques fait apparaître (communication de l'INSEE) que 50% de l'activité du canton est générée par le plateau de Milleval." Et de donner par ailleurs quelques exemples très concrets : les loyers que paie le Parc pour ses bureaux installés en Haute-Vienne ont rapporté à la commune de Nedde depuis 2006 un total de 48 850 €. Les achats du parc dans les commerces locaux ont un impact non négligeable (environ 4000 € par an dans un garage d'Eymoutiers pour l'approvisionnement en carburant des véhicules du parc), etc.

Une marche arrière à petits pas

Depuis la parution de notre article, la Haute-Vienne a mis un peu d'eau dans son vin. En effet, son retrait analogue du PNR Périgord-Limousin en pleine période de reformulation de la charte de ce parc a soulevé la colère de ses élus, et la Présidente du Conseil général, Françoise Pérol-Dumont, a du faire marche arrière sans pour autant revenir entièrement à la situation antérieure. Elle propose que la Haute-Vienne continue de participer aux deux parcs à

hauteur de 2,80 € par habitant. Concrètement pour le parc de Milleval qui compte environ 7 000 haut-viennois sur son territoire la participation du département le plus riche de la région serait donc de moins de 20 000 € au lieu des 80 000 € que le département versait jusque là... Une position inacceptable pour Michel Ponchut qui fait de la solidarité entre les départements son cheval de bataille : "La solidarité interdépartementale pour ce territoire en difficulté était bien un des défis inscrits dans la charte du parc."

La proposition de la Haute-Vienne n'a pas encore reçu de réponse officielle du PNR qui devrait définir sa position courant décembre et dire à Madame Pérol-Dumont si il accepte son aumône ou s'il la pousse à reconsidérer fondamentalement sa position.

Débattre

L'association neddoise EDDEN organisera une réunion débat le 20 janvier à 20h au Verrou à Nedde, sur les désengagements du Conseil général de la Haute-Vienne du PNR de Milleval et du Lac de Vassivière, avec la participation de Michel Ponchut.

contact : asso.edden@neuf.fr

Tarnac, deux ans après

C'est moins pour célébrer un anniversaire (l'arrestation à Tarnac le 11 novembre 2008 et la mise en examen de neuf personnes accusées de terrorisme) que pour tenter de comprendre les conséquences de ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire de Tarnac" que nous avons demandé à Benjamin, l'un des mis en examen, de répondre à nos questions.

Deux ans après vos arrestations, beaucoup de monde se demande où en est l'affaire ? Vous pouvez nous faire le point ?

Dire où en est l'affaire dite "de Tarnac" est quelque chose qui nous est paradoxalement assez difficile bien qu'étant parmi les premiers concernés. "L'instruction est en cours" est la formule consacrée dans les couloirs du Palais de Justice à la manière dont on s'entend dire devant la porte du bloc opératoire : "le pronostic vital n'est pas engagé". On nous maintient minutieusement dans un état d'attente sans objet. Ce que nous connaissons c'est la teneur des requêtes diverses déposées par nos avocats, les différentes hypothèses que nous avons faites sur le terrain imposé de la procédure judiciaire où nous n'avons le plus souvent pas le choix des armes.

“ L'affaire en est là : un ensemble d'arguties juridiques avancées comme sur un plateau d'échec ”

"L'affaire" qui menace toujours de s'imposer comme nouveau cadre de notre existence se joue sur plusieurs plans à la fois : le plan judiciaire, le plan public - dont "les médias" ne sont qu'un reflet grossier -, et celui de l'usure singulière et collective qui fait son œuvre au pas du pachyderme judiciaire.

Le temps judiciaire a ses "événements", ses temps forts qui permettent aux uns et aux autres de dire "l'affaire avance", "elle piétine", "se dégonfle". Quoi qu'il en soit elle fonctionne.

Le dernier "événement" au sens médiatique du terme est le rejet de deux requêtes en nullité, l'une concernant des interceptions électroniques sur l'épicerie, l'autre sur un dispositif de vidéo-surveillance illégal dans une cour d'immeuble parisien. Ce rejet de la demande d'annulation de pièces - qui aurait rendu trop inconsistante la fable policière - par la cour d'appel de la Chambre de l'Instruction a fait dire dans toute la presse "l'enquête est entièrement validée", ce qui est non seulement faux mais fait dire à la cour d'appel ce qu'elle ne peut pas faire : porter un jugement de fond sur l'entièreté d'une procédure.

Enfin après avoir sans cesse repoussé à des horizons toujours plus brumeux l'éventualité d'une clôture de l'instruction (par un non lieu ou par un renvoi devant les tribunaux), les juges instructeurs promettent depuis bientôt un an la tenue d'une reconstitution de la fameuse "nuit des sabotages".

Aux dires récents des magistrats elle devait finalement avoir lieu début novembre pour des raisons de correspondance climatique. A ce jour nous n'en avons aucune nouvelle.

L'affaire en est là : un ensemble d'arguties juridiques avancées comme sur un plateau d'échec autour duquel s'affrontent, d'un côté, un juge qui s'échine à sauver une procédure à laquelle il a durablement lié sa crédibilité - conforté aussi qu'il est par les "responsables politiques" du moment qui n'ont plus aucun intérêt à un dénouement rapide - de l'autre, nous autres, déterminés à ne pas laisser une procédure inquisitrice se couler dans nos vies plus longtemps.

Comment vivez-vous cette situation et comment analysez-vous aujourd'hui la stratégie judiciaire développée à votre égard ?

Nous avons gagné une chose : pouvoir revenir sur le plateau et reprendre au moins partiellement les activités et les vies auxquelles on nous avait arraché un temps. La rupture des contrôles judiciaires que nous avons collectivement décidée nous a donné le souffle nécessaire à pouvoir mettre un pied hors de l'espace virtuel de "l'affaire de Tarnac". Elle ne cesse pourtant de se rappeler à nous par la surveillance grossière et continue, les convocations, le nécessaire travail du dossier et bien sûr le temps et l'argent, tout le temps et tout l'argent qu'il faut pour se défendre de la machinerie judiciaire et des fantasmagories qu'elle enfante.

Cette "procédure anti-terroriste" puisque c'est de cela qu'il s'agit a surtout l'intérêt de nous garder sous le coude du story-telling policier, particulièrement prolifique ces temps, des fois que le spectre de "l'ultra-gauche-anarcho-autonome-européenne" accède enfin au rang de menace tangible dans l'esprit "des Français"... à l'occasion d'un mouvement social, d'un sabotage quelconque, d'une révolte un tant soit peu consistante, ici, en Grèce, en un quelconque autre endroit de l'étendue démocratique occidentale.

Avez-vous une idée de comment ça va se passer dans les semaines et mois à venir ?

Pas la moindre. Nous n'avons pas progressé dans l'art de la divination judiciaire. On peut par ailleurs penser que l'insubordination qui semble se propager d'une crise bancaire à l'autre, d'un plan d'austérité à l'autre, au Royaume-uni, en Irlande, au Portugal, après la Grèce puis la France ces dernières semaines, occupera bien plus les esprits et les cœurs, y compris les nôtres, que les misérables calculs des inquisiteurs de la galerie St Eloi*

On a parlé de répercussions négatives et positives pour le plateau de la médiatisation de l'affaire. Quel est votre point de vue là-dessus ?

L'affaire a d'emblée commencé dans un vacarme

médiatique, l'hypothèse faite tant par le comité de soutien que par nous mêmes (les inculpés), dès que nous avons été en mesure de le faire, fût de



répondre aussi sur ce plan en tant qu'il était un des terrains non négligeables des hostilités. Cette hypothèse qui est sujette à débat a en tout cas contribué à renverser pour une grande part la tonalité du brouhaha médiatique et suscité de l'intérêt, des soutiens, des solidarités, des correspondances, des hostilités aussi, dans des cercles bien plus larges que ceux qui ont été directement touchés par nos interpellations. La médiatisation est singulièrement, pour chacun d'entre nous, une conséquence pénible et déréalisante, quant à savoir ce qu'elle induit pour le plateau nous n'en sommes pas juges même si elle a par certains aspects renforcé le pouvoir d'attraction de ce qui se vit depuis longtemps comme un territoire depuis où l'on s'affranchit.

* aile occupée par le pôle anti-terroriste au Tribunal de Grande Instance de Paris.

Caisse de grève

Le mouvement social déclenché ces derniers mois à l'occasion de la réforme des retraites s'est concrétisé sur le plateau par un certain nombre d'assemblées qui ont mobilisé plus d'une centaine d'habitants. On en a vu certains descendre du plateau pour participer aux blocages de dépôts de carburants à Brive ou à Guéret. Par ailleurs, une "caisse de grève" a été mise en place pour récolter des fonds destinés à soutenir des grévistes ou d'autres personnes en lutte y compris dans la période à venir. Une association doit être créée pour gérer la caisse qui réunit une vingtaine de personnes mais est appuyée par beaucoup d'autres. Un repas et un concert de soutien ont déjà eu lieu et des dons ont été collectés. Dans l'attente de la création officielle de l'association et de l'ouverture de son propre compte, IPNS s'est fait le relais provisoire de cette collecte. Vous pouvez donc envoyer chèques et soutiens financiers à l'ordre de "IPNS-Caisse de grève", en sachant que l'argent ainsi récolté sera déposé sur le compte de l'association "Caisse de grève et de solidarité" dès que celui-ci sera ouvert

Adressez vos dons à : Caisse de grève, Le bourg, 23340 Faux la Montagne.

Pauvreté et

Selon l'Insee, un Limousin sur huit vivrait sous le seuil de pauvreté, soit l'équivalent de la moyenne française. L'exode urbain auquel on assiste depuis quelques années ne se résume pas à la caricature du "néo-rural" fantasmant son retour à la terre. Pour certains ménages modestes, s'installer à la campagne est vu comme un moyen d'échapper à la précarité citadine. Or si la pauvreté est plus visible en ville, elle est tout aussi présente à la campagne où l'isolement, la rareté des emplois et la disparition des services publics sont autant de difficultés supplémentaires pour les populations précaires. Ce dossier est l'occasion d'interroger la définition même du "seuil de pauvreté", de recueillir des témoignages, d'analyser la mécanique et les spécificités de la pauvreté en milieu rural... L'occasion également de remettre en cause notre économie productiviste et son incapacité à éradiquer la misère.

Dossier coordonné par Damien Clochard et Emmanuelle Mayer.

Comment mesurer la pauvreté ?

La définition du terme même fait débat et les "outils" statistiques employés ne sont jamais neutres. Petit éclairage sur une notion ambiguë...

La définition officielle de la pauvreté est pécuniaire et statistique : il s'agit d'un seuil de revenu, calculé de plusieurs façons : le "seuil absolu" définit la somme qui permet de se procurer dans un pays donné un "panier" de denrées et de services estimés indispensables à la survie. C'est le mode de calcul de l'OMS et des États-Unis. Le "seuil relatif", quant à lui, est un pourcentage du revenu médian du pays. C'est le mode de calcul en France et en Europe. En France, le revenu médian* en 2007 était de 1500 € (net d'impôts et avec aides éventuelles) et le seuil de pauvreté est calculé sur la base de 60% de ce revenu soit 908 € pour une personne seule. On évaluait en 2007 à 8 millions le nombre de personnes en France vivant sous ce seuil, soit 1 français sur 8. On définit également un seuil d'extrême pauvreté à 40% du revenu médian soit 602 € par mois.

Ces modes de calculs ont leur importance car si le calcul en valeur absolue donne une évaluation de la "pauvreté absolue" d'un pays, le mode de calcul

relatif dépend lui des niveaux d'inégalités du pays : un pays très pauvre mais très égalitaire aura peu de personnes en dessous du seuil de pauvreté.

De plus ces calculs ne tiennent pas compte des différences de niveaux de vie à l'intérieur du pays (vivre avec 900 € à Paris n'est pas tout à fait pareil qu'à Pontarion). Par ailleurs les échanges non-monnaies, les économies de subsistance (cultures vivrières, potagers) et l'accès aux services publics (santé, transports, etc.) ne sont pas pris en compte.

Ces calculs sont donc très arbitraires mais permettent tout de même de suivre des évolutions et de faire des comparaisons entre pays.

Dominique Alasseur

* Contrairement au revenu moyen, qui est la somme des revenus divisée par le nombre des ménages, le revenu médian partage en deux les revenus : c'est la limite au-dessous de laquelle se situent 50% des revenus.



L'illettrisme, un handicap culturel amplifié par la précarité

Souvent lié au décrochage scolaire et à la précarité, l'illettrisme est un tabou qui isole et renforce la rupture sociale.

Dans le Limousin, comme ailleurs en France, l'illettrisme touche 9% de la population. Une situation méconnue et aux contours vagues qui concerne toutes les générations : si le taux d'illettrisme est généralement plus bas chez les jeunes, il augmente avec l'âge. En effet, certains jeunes sortis du système scolaire ou en rupture avec celui-ci perdent peu à peu les compétences de base dispensées pendant leur scolarité, parce qu'ils n'ont pas l'occasion de les entretenir. Le lien est donc étroit entre illettrisme, rupture scolaire et précarité. On estime ainsi que 26% des allocataires des minimas sociaux sont en situation d'illettrisme et se retrouvent alors doublement isolés : au-delà de la précarité économique, les difficultés pour lire et écrire entraînent une perte d'autonomie et un désengagement social.

Si le phénomène est plus marqué en Creuse qu'en Haute-Vienne et en Corrèze, c'est notamment parce que la nature rurale du département accentue l'éloignement et la difficulté à accéder aux outils de prévention (bibliothèques, soutien scolaire, associations, etc.). Le conseil régional vient d'ailleurs de lancer un second plan de lutte contre l'illettrisme qui s'articule autour de 3 objectifs : améliorer la prévention, aider les jeunes en décrochage scolaire et investir les entreprises pour favoriser l'accès des salariés aux savoirs de bases.

Sources : La Montagne (28 avril 2010) & Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Damien Clochard

Taux de Pauvreté

par type d'espace (en %)

Limousin	rural	urbain
	16,9	10,2
France Métropolitaine		
	13,8	11,3

Source : Insee-DG, Revenus disponibles localisés 2004

Taux de Pauvreté selon le type de ménage (en %)

	Limousin	France Métropolitaine
 Couple sans enfant	6,9	6,2
 Couple avec 1 ou 2 enfants	8,5	7,6
 Couple avec 3 enfants ou plus	21,7	19,1
 Une seule personne de moins de 25 ans	17,6	15,5
 Une seule personne de plus de 65 ans	19,0	11,4
 Famille monoparentale de moins de 3 enfants	18,4	18,1
 Famille monoparentale de plus de 3 enfants	32,6	31,8

Source : Insee-DG, Revenus disponibles localisés 2004

La mécanique de l'exclusion

Comment pauvreté, misère et exclusion s'enchevêtrent et s'auto-entretiennent.

Pauvreté n'est pas misère, même si les deux peuvent être cause et conséquence l'une de l'autre. La misère est aussi relationnelle, intellectuelle, psychique, tandis que la pauvreté n'est pas vécue de la même façon selon qu'elle est choisie, accidentelle, passagère, héritée ou subie...

Nous avons tous besoin de nous sentir enracinés dans une communauté avec qui nous partageons valeurs et culture, avec qui la solidarité peut s'exercer. C'est (c'était ?) le cas des communautés rurales, de certains quartiers dotés d'une histoire. Quand on parlait encore de lutte de classe, appartenir au prolétariat apportait ce sentiment d'appartenance et permettait l'espérance, même si la vie était dure. A l'opposé, l'exclusion résulte de la perte des liens sociaux et elle fait peur en ce qu'elle signe le rejet par le groupe et la désaffiliation. Ainsi un nombre de plus en plus important de Français redoute de "tomber" dans la pauvreté. Cette peur génère plus de fuite que de solidarité, et ce d'autant que bien souvent l'isolement vient petit à petit éroser les centres d'intérêt communs qui existaient auparavant. L'exclusion engendre ainsi l'exclusion.

De plus, pauvreté et misère ont des conséquences tant sur le plan physique que mental. Être mal logé,

mal nourri, mal soigné, parfois mal vêtu n'abîme pas seulement le corps. Cela altère aussi l'image que l'on renvoie aux autres, dégrade l'estime de soi et l'espérance en l'avenir... On peut alors voir des modifications comportementales : attitudes de repli, mais aussi agressivité, irritabilité, intolérance aux frustrations...

“ l'exclusion... une maladie sociale qui s'hérite ! ”

Dans les cas de grande précarité, la nécessité de la survie amène à des conduites basées sur l'immédiateté et l'incapacité à se projeter dans un avenir... La pensée s'appauvrit et les émotions s'émeussent. Les toxiques, licites ou non, contribuent à l'anesthésie d'une souffrance qui a d'autant plus de mal à se dire que la parole a été souvent entravée depuis l'enfance. Plus encore que la pauvreté, la misère et l'exclusion peuvent être considérées comme une maladie sociale qui s'hérite. Mais l'origine ne saurait être attribuée aux seuls individus.

Dominique Alasseur

solidarité rurales

Les spécificités de la pauvreté rurale

Le ministre de l'agriculture et le haut commissaire aux solidarités actives ont confié une mission au conseil général de l'agriculture et à l'inspection générale des affaires sociales pour rendre compte de la pauvreté, la précarité et la solidarité en milieu rural. L'enquête a été réalisée au courant de l'année 2009 dans tout l'espace rural métropolitain. IPNS a consulté cet intéressant rapport de 218 pages dont quelques-unes concernent la Creuse et plus particulièrement le canton d'Auzances.

Pour l'appareil statistique de l'État, onze millions de ruraux habitent, vivent et travaillent sur ces territoires. Soit 18 % de la population nationale pour assurer l'entretien et la gestion de 60 % du territoire national. Ou selon l'occupation de l'espace : 35 habitants au km² pour 225 dans les zones urbaines. Avant de déployer son catalogue de recommandations le rapport présente les caractéristiques de cette pauvreté rurale. Les conditions de la précarité rurale sont beaucoup plus lourdes qu'on ne le perçoit généralement. Une pauvreté discrète et peu visible dans une grande diversité d'âges, de statuts et de modes de vie. Enfin pour fonder la solidarité les enquêteurs retiennent la trop grande fragilité des administrations et des collectivités publiques pour animer les dynamiques locales.

Les facteurs de la précarité

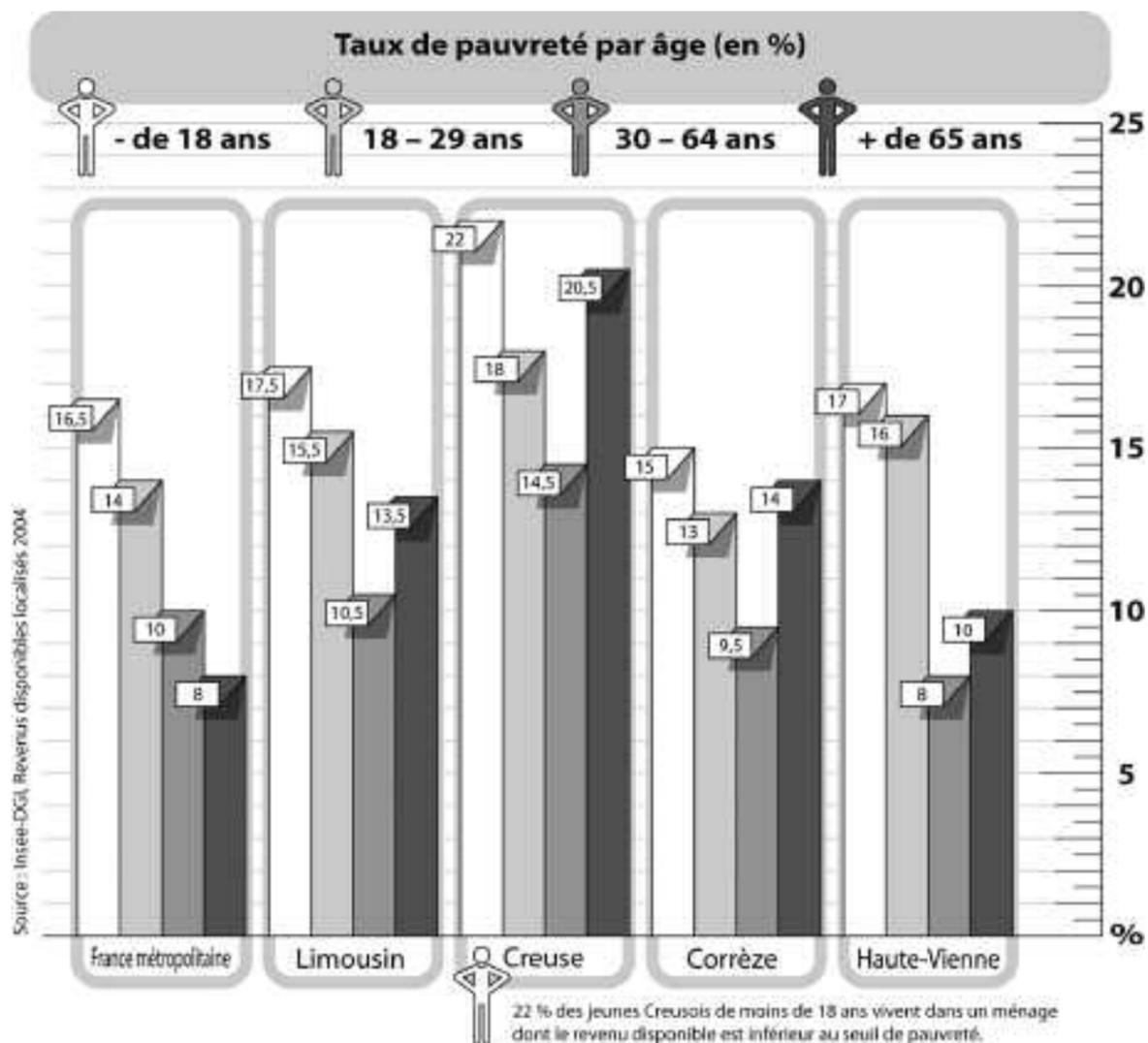
Premier facteur, le faible taux d'emplois et de qualification. Si depuis une décennie la population rurale se stabilise, par contre les activités et les emplois se concentrent dans les zones urbaines et surtout périurbaines, au détriment du rural. Les activités industrielles encore présentes dans les campagnes et souvent très anciennes requièrent le plus souvent un faible niveau de qualification. De plus la population ouvrière résidant à la campagne et travaillant en ville est aussi peu qualifiée. L'absence de cadres et d'emplois à haute qualification est une autre marque de cette précarité.

Second facteur, la baisse drastique des emplois du secteur agricole, dont le mouvement s'accélère depuis quelques années. Il est lié à la réduction du nombre d'exploitations et l'accroissement de leur surface moyenne à l'occasion du départ en retraite des agriculteurs. La faiblesse des retraites agricoles fait basculer un bon nombre d'entre eux dans les revenus de pauvreté. Dans les départements visités c'est en Creuse où le secteur agricole contribue le plus aux difficultés de l'économie locale.

“ un creusois sur six vit en dessous du seuil de pauvreté ! ”

Troisième facteur, les privations dues à la situation rurale. Les conditions de vie et les modes de consommation des ruraux ne diffèrent en rien de ceux des urbains. Mais les difficultés d'accès à certains équipements et services pénalisent les ruraux en raison de leur coût en temps et en mobilité. Ces manques sont ressentis particulièrement dans les domaines de la santé et des services sociaux pour tous, et dans ceux de l'éducation et des loisirs pour les jeunes.

Quatrième facteur, des logements à la traîne du



progrès. Dans la France rurale la majorité des logements ruraux sont occupés par leurs propriétaires. Et le faible parc locatif public ou privé est le plus souvent le refuge des ménages à faibles revenus. La vague de modernisation de cet habitat est venue tardivement et demeure plus que médiocre. Plus des deux tiers des "logements indignes" y sont répertoriés. Dans quelques zones visitées, 60 % des logements sont antérieurs à 1948. Les politiques publiques ont peu contribué à l'amélioration et la modernisation du logement rural et les administrations impécunieuses financent de plus en plus mal les interventions sur le social.

Plus de pauvres à la campagne

Dans cet horizon de la précarité rurale, les rapporteurs ont établi des comparaisons entre les revenus et les conditions de vie des ménages à l'échelle nationale. En milieu rural les niveaux de vie sont globalement inférieurs à ceux de l'ensemble de la population. Il y a plus de pauvres en rural mais on y trouve moins de personnes "extrêmement pauvres" que parmi la population urbaine. La

pauvreté rurale n'est plus dominée par la pauvreté des personnes âgées. Les ménages pauvres sont surtout des familles avec des enfants disposant de faibles revenus d'activité provenant de très bas salaires. Ils sont souvent jeunes et les prestations sociales tiennent une part importante dans ces revenus. Ces prestations sociales sont cependant moins importantes et moins élevées que celles qui alimentent les ménages pauvres urbains. Les ruraux n'accèdent pas comme ils en auraient la faculté aux différentes prestations et aides de droit commun. A titre d'exemple les statistiques font apparaître une sous consommation de RMI en milieu rural ! Une pauvreté discrète de personnes et de familles qui supportent sans se manifester de très mauvaises conditions de vie, se replient sur elles-mêmes, et se protègent du qu'en dira-t-on. La Creuse fait partie des départements où le taux de pauvreté est le plus élevé. Un Creusois sur six vit en dessous du seuil de pauvreté.

Alain Carof

Quelques figures de cette pauvreté discrète et taiseuse.

- Des ruraux de toujours :

- Les "petits exploitants agricoles" souvent âgés, ou les agriculteurs spécialisés, généralement sur-endettés. Ils sont rejoints par les salariés précaires et saisonniers de l'agriculture et de l'artisanat.

- Les jeunes peu qualifiés et sans réaction face à la raréfaction de l'emploi. Enracinés dans leur territoire, ils acceptent difficilement de se déplacer pour se former. On les retrouve dans l'habitat précaire des bourgs et des villages.

- Les veuves âgées ainsi désignées pour stigmatiser les personnes âgées vivant seules avec de très faibles revenus. Elles habitent des logements dépourvus de confort et à l'écart de tout réseau d'aide ou de soutien social. On

peut aussi compter parmi elles, les membres des familles d'agriculteurs vivant sur l'exploitation.

- Les ex-salariés des vieilles industries disparues dans la vague de la modernité, ou plus récemment des entreprises sous-traitantes victimes de la désindustrialisation de secteurs entiers de l'économie industrielle établie dans des niches rurales : textile, céramique industrielle, appareillage ménager ...

- Des néo-ruraux :

Des familles modestes à la recherche de logements plus abordables qui ont voulu s'établir loin de la ville. Elles n'ont pas toujours mesuré le coût de la mobilité aussi bien pour rejoindre

un emploi que pour les systèmes de garde d'enfant.

Des familles urbaines pauvres, habituées des services sociaux, qui viennent s'installer en milieu rural pour s'en sortir plus facilement. Soit elles s'adaptent et résistent à la misère en pratiquant une économie de subsistance alliant potager et petits boulots, soit au contraire elles s'enferment dans une pauvreté silencieuse et tombent dans la réclusion sociale.

Des jeunes en "errance", qui rejettent la société et ont trouvé un "refuge dans un bout de caravane ou de garage". Selon le rapport, certains d'entre eux sont en grande souffrance.

Quand la pauvreté se fait sourde

Paulette Lagedamont, présidente de la Croix-Rouge à Aubusson et Guy Dubrulle, ancien responsable de l'antenne Haute-Corrèze du Secours Catholique, nous livrent ici leurs avis et leur vision de la pauvreté sur le plateau de Millevaches et ses environs.

Pouvez-vous donner un visage à la pauvreté sur le plateau de Millevaches ?

Guy Dubrulle : Elle prend tous les visages et concerne tous les âges. Si 80% des personnes concernées ont un niveau d'étude équivalent au brevet des collèges ou au CAP, nous avons aidé des Bacs+5 connaissant de longues périodes de chômage. Quant aux retraités vivant dans la pauvreté, leur nombre ne cesse de croître. Globalement, les demandes sont en augmentation et nous avons à faire à des dossiers de plus en plus durs et coûteux alors que les dons que nous recevons stagnent. Cela nous conduit à faire des choix et à diminuer nos interventions auprès de chacun. C'est-à-dire que nous ne les aidons plus à payer les factures d'électricité et d'eau. C'est aussi parce que nous considérons que cela relève de l'Etat et il a de plus en plus tendance à se reposer sur nous.

Paulette Lagedamont : Le constat est à peu près semblable. Nous accueillons des moins de 25 ans qui n'ont droit à aucune aide, des personnes âgées, des mères élevant seules leurs enfants mais aussi des familles dont les parents sont en fin de droits.

Quelles difficultés rencontrent les personnes auprès desquelles vous intervenez ?

G.B : Nous avons le cas de personnes âgées avec de petites retraites qui ont du mal à faire face aux dépenses quotidiennes et qui lorsqu'elles ont un problème de santé, ne peuvent pas payer les frais médicaux. A Ussel, ce sont des jeunes qui ne trouvent pas de travail proche de chez eux mais ne veulent pas s'éloigner de leur famille. Bien souvent ils sont en fin de droit et ne peuvent plus payer les factures d'électricité de leur logement mal isolé et chauffé avec des convecteurs électriques. J'ai en mémoire le cas d'agriculteurs qui rencontraient de gros problèmes de trésorerie. Je pense à des éleveurs de bovins viande qui doivent payer tous les mois des charges très lourdes alors qu'ils n'ont qu'une à deux entrées d'argent par an, lorsqu'ils vendent leurs bêtes. Ils font appel à nous lorsque la situation devient intenable et qu'ils ne peuvent plus payer leurs factures.

Il y a aussi des nouveaux habitants qui viennent ici pour changer de vie et parce que l'immobilier est moins cher. Ils achètent une maison et se lancent dans leur projet sans se rendre compte que le plateau de Millevaches peut être usant avec son climat, les distances à parcourir au quotidien, l'isolement. Lorsqu'ils ne peuvent plus payer et que la vie devient trop dure, ils finissent par repartir.

P.L : Dans la majorité des cas, ce sont les assistantes sociales qui nous envoient des personnes sans autres précisions que le type d'aide à leur apporter (dons de vêtements ou colis alimentaires), ce qui fait que nous ne connaissons pas la nature des difficultés qu'elles rencontrent. Et puis, lorsque nous discutons avec elles, c'est très rarement de leurs problèmes. Elles ne se confient pas.

Et vous, quelles difficultés rencontrez-vous dans vos actions ?

G.B : Si à Ussel nous pouvons encore agir à temps, ce n'est plus le cas sur des secteurs comme Sornac, Bugeat ou Treignac. Nous n'y intervenons que lorsque les personnes sont déjà dans une grande difficulté. Il faut comprendre qu'il nous est difficile de nous rendre dans les campagnes car les bénévoles doivent à chaque fois effectuer de nombreux trajets, consommateurs de temps et de carburants. Et tout ceci se fait à leurs charges car les dons que nous recevons sont destinés aux personnes nécessiteuses.

Enfin, il est très difficile de repérer les personnes dans la pauvreté, même pour un voisin ou un élu. Elles ont leur fierté, se replient sur elles-mêmes et ne font appel à l'aide qu'au tout dernier moment. Et là, ... pour certaines situations, c'est du Zola!

P.L : Nous rencontrons nous aussi des difficultés pour nous déplacer et nous ne sommes pas suffisamment de bénévoles. Lorsque les personnes ne peuvent venir à nous, ce sont les assistantes sociales qui viennent chercher les colis pour les distribuer à qui en a besoin.

Propos recueillis par Frédéric Thomas



Philippe Gady

Les mille et un visages de la pauvreté

La définition de la pauvreté est pécuniaire, mais la pauvreté se vit très différemment selon les situations.

Karine* souffre de déficience mentale. Elle ne travaille pas, touche l'AAH (allocation adulte handicapé) et est sous tutelle. Elle ne sait pas lire et a deux enfants dont elle a bien du mal à s'occuper en dépit de l'affection bien réelle qu'elle leur porte. Elle vit dans un HLM d'une ville de Creuse et n'ouvre jamais ses volets, elle ne voit personne car les voisins qui sont d'ailleurs des cousins, sont, dit-elle, médisants. Ses enfants vont être placés, tout comme ceux des voisins...

Après une longue période de dépression et de toxicomanie suite à un mariage compliqué, **Claudia** touche le RMI et fait une formation qui l'intéresse. Sa petite fille est placée. Ses parents ont toujours été là mais ne la financent plus. Comme elle a des dettes, elle vit avec 5 € par jour et pleure de ne pas pouvoir payer un petit pain à sa fille. Mais elle tient le coup et va pouvoir récupérer son enfant.

Paul, ancien plâtrier, est en invalidité du fait de son dos usé au travail. Il boit de plus en plus, sa femme l'a quitté, il faut vendre la maison qu'il avait construite de ses mains. Il ne fait aucune démarche pour se loger et sa famille le rejette. Il n'a pas le niveau scolaire pour entamer une reconversion vers un métier qui ne nécessiterait pas d'efforts physiques...

Marie vit avec ses deux enfants de l'allocation parent isolé qui lui permet de survivre mais pas de payer quelqu'un pour les garder. Elle ne sort pas, n'a pas d'amis et petit à petit s'enfonce dans le marasme. Elle supporte de moins en moins les enfants, s'énerve, passe sa vie devant la télé...

Fatima est venue en France à 8 ans. Elle a encore sa mère mais son père est mort un an après sa retraite. Elle a deux enfants qu'elle élève seule. Elle travaille à mi-temps dans un supermarché, sa mère l'aide pour les enfants qui vont bien.

Chantal, veuve d'agriculteur, touche 420 € par mois, vit dans sa maison près de ses enfants et petits enfants et se dit heureuse. Mais si pour une raison ou une autre cette solidarité vient à faire défaut (conflit avec les enfants autour des terres, ce qui est assez fréquent) qu'advient-il ?

** les prénoms ont été modifiés.*

Les traitements de la pauvreté... et des pauvres

De longue date la prise en charge des pauvres est sous le double signe de la solidarité mais aussi du contrôle, voire de la répression.

Depuis la charité exercée par les institutions religieuses au Moyen-Age, en passant par le "grand renfermement" au XVII^e siècle, on retrouve associés dans le "traitement" de la pauvreté des considérations morales qui font référence au travail : les "bons mendiants" que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de travailler et qu'il convient de soutenir, opposés à ceux qui trichent en simulant des infirmités (la célèbre cour des miracles) ou se lancent dans la délinquance plus ou moins organisée. Bien-sûr, la sexualité figure en bonne place avec les filles-mères et filles de joie dont il faut contrôler les débordements !

Au XIX^e siècle, avec la révolution industrielle, apparaît la notion de classe dangereuse qu'il convient de contrôler ainsi que, progressivement, l'institutionnalisation de la solidarité. D'abord de façon privée et souvent en lien avec le travail : caisses patronales, lois diverses sur la prise en charge des accidents de travail et la protection de l'enfance. Puis après la 1^{ère} guerre mondiale avec les lois sur l'invalidité de guerre puis civile et la retraite.

Prouver qu'on est pauvre

C'est après la 2^{ème} guerre mondiale, sous l'impulsion du conseil national de la résistance que l'État va progressivement prendre en charge la solidarité nationale : assurance maladie pour les travailleurs, lois sur le chômage, les retraites, l'invalidité, mais aussi loi sur la protection de l'enfance qui considère l'enfant "délinquant" avant tout comme un enfant en danger, et les aides financières aux parents isolés. Le RMI, revenu minimal d'insertion, institué sous Mitterrand va un peu dissocier travail et revenu en dépit de la référence à l'insertion qui sera souvent considérée comme projet, mais pas forcément projet de travail.

Cependant la solidarité n'est pas si simple pour ceux qui en bénéficient : il faut prouver son état de nécessité et le pauvre est toujours un peu suspecté de tricher. Faire valoir ses droits est non seulement un parcours d'obstacles auprès de guichets multiples mais aussi de mise à nu répétée de sa vie, parfois de son intimité. Il s'agit de plus de bien montrer que l'on est méritant et que l'on fait les efforts et les démarches attendues, bref qu'on est un "bon pauvre". Tout ceci nous ramène à la réalité d'un contrôle social, non pas de la pauvreté mais bien des pauvres, contrôle d'autant plus intense que la solidarité nationale est forte. Si la bonne volonté des travailleurs sociaux est indéniable, elle est souvent mise à mal par cette ambiguïté de leur rôle et les réactions parfois vives de ceux sur qui s'exerce ce contrôle.

De la solidarité au contrôle social

Cette tendance se renforce actuellement au travers d'un discours stigmatisant de plus en plus les tricheurs supposés et augmentant les contrôles tandis que le filet social tissé au fil des ans se délite peu à peu au fur et à mesure des réformes et des restrictions de crédit. On voit resurgir la notion de classes dangereuses, qui associe pauvreté, enfance en danger et délinquance (mais cette fois-ci hors de toute notion de lutte des classes). Même si le lien entre aide et contrôle n'a rien de récent, la politique "solidaire" actuelle s'éloigne de la notion de solidarité dans son sens d'aide et de soutien pour aller vers une politique de contrôle, de suspicion et de sanction dans tous les domaines de la vie privée. Le pauvre devient suspect a priori, de ne pas vouloir travailler ou de ne pas élever ses enfants (dont les manquements scolaires doivent être signalés par l'éducation nationale au maire et aux services sociaux, avec possibilité de suppression des allocations familiales...). De plus, l'éventualité de fraude à la carte vitale nécessite non seulement d'y apposer sa photo mais aussi de présenter sa carte d'identité aux portes des hôpi-



taux. Les groupes de jeunes devant les portes d'immeubles sont devenus illégaux, la mendicité est délit et ainsi de suite. Quant aux pauvres extra-territoriaux, l'actualité récente nous informe du sort qui leur est fait...

Il ne s'agit pas de tomber dans l'angélisme. Être pauvre incite à la "débrouille", pas toujours licite mais par forcément criminelle (par exemple le travail au noir et les échanges commerciaux non déclarés) car les aides maintiennent à peine au dessus du seuil de pauvreté. Les fraudes massives sont exceptionnelles. La misère prédispose rarement à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire et parfois certains basculent dans la délinquance, bien qu'il faudrait distinguer ce qui appartient aux conduites transgressives de l'adolescence, qui s'apaisent avec le passage à l'âge adulte et l'entrée dans la vie active (encore qu'à l'ère du chômage de masse...).

Une classe stigmatisée

Les départements pauvres et ruraux semblent avoir un faible taux de criminalité. Le lien entre pauvreté et criminalité est-il moins évident qu'on voudrait nous le faire croire ? Les emprisonnés pauvres sont plus nombreux que les aisés, les enfants placés aussi. Mais si le traitement de la délinquance était différent selon les classes sociales ? Est-ce que les parents aisés malmènent moins leurs enfants ou bien le contrôle social exercé sur les pauvres joue-t-il un rôle ? Ce qui est grave et dangereux, c'est de ne considérer une classe sociale (très disparate d'ailleurs) qu'à l'aune de ses

possibles conduites déviantes et ce au détriment de la réflexion sur les causes de ses difficultés tant individuelles que sociales. Les moyens mis en œuvre pour ces contrôles coûtent cher en argent, et en malaise pour ceux dont le travail est d'aider. Cette aide devrait pouvoir se faire dans le respect des personnes à qui elle s'adresse, la valorisation de leurs compétences et de leur culture. A la lutte contre la pauvreté, ses causes et ses conséquences se subsiste le contrôle des pauvres. Quant aux parents en grande difficulté, eux-mêmes souvent issus de familles en grande difficulté, la mise en place de soutien dès la toute petite enfance, voire avant, de façon intense et sans jugement de valeur ne serait-elle pas plus efficace et à terme moins coûteuse que la répétition incessante, de génération en génération, de la même histoire ? Pour cela il faudrait une volonté politique forte et non pas des sanctions.

Sous Louis XIV on a enfermé les pauvres. Actuellement, pour quasi les mêmes populations, avec un discours similaire, on assiste à un autre renfermement dans la honte, la peur et la culpabilité, mais c'est un renfermement dehors. C'est peut être cela, l'exclusion.

Dominique Alasseur

Une pauvreté irréductible

Professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'université de Limoges, Jean-Jacques Gouguet fait le constat de l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté, défend une approche culturelle de la pauvreté et propose une remise en cause radical de notre modèle de développement.

De toute évidence, la pauvreté en milieu rural présente un certain nombre de spécificités du fait de conditions socio-économiques particulières caractérisant ces espaces. Des individus vivant dans des zones défavorisées en services divers (éducation, logement, santé, culture, emploi...) ont un risque supérieur de tomber dans la pauvreté. Néanmoins, sans nier de tels risques, ce n'est pas la localisation géographique en soi de la pauvreté qui est importante. La pauvreté nécessite une analyse globale pour en comprendre les véritables déterminants. Au delà de tous les discours idéologiques sur les capacités de nos sociétés à réaliser le bonheur du plus grand nombre, il faut bien se rendre à l'évidence : la pauvreté subsiste au niveau mondial, y compris dans les sociétés riches qui auraient pourtant largement les moyens de l'éliminer. C'est ce constat qu'il s'agit d'expliquer.

« Pourrait-il y avoir une société sans pauvres ? »

Trois questions méritent d'être posées : Pourquoi les définitions traditionnelles de la pauvreté ont-elles toutes débouchées sur un échec des politiques menées sur ces bases ? Pour lutter efficacement contre la pauvreté, ne faudrait-il pas la comprendre de l'intérieur et rentrer dans la culture de pauvreté ? Pourrait-il y avoir une société sans pauvres ?

Des définitions traditionnelles insuffisantes à l'échec des politiques

Le minimum physiologique dans son sens le plus strict était entendu comme ce qui était juste nécessaire pour survivre physiquement. Ce type d'approche initiée dans les pays industrialisés subsiste toujours pour les pays du Sud où la Banque Mondiale utilise le seuil de 1,25\$ par jour pour qualifier la misère. Au-delà de telles évidences, des propositions ont été faites pour élargir ces définitions, ce qui a donné naissance à la notion de minimum social.

Il s'agit d'évaluer les besoins considérés comme minima par la société et de déterminer le revenu correspondant nécessaire pour couvrir ces besoins. Ces seuils fixes de pauvreté présentant l'énorme inconvénient de ne pas refléter le caractère essentiel de relativité de la pauvreté, des propositions ont été faites pour définir la pauvreté selon une base relative : l'Union Européenne retient par exemple un seuil de 60% du revenu médian disponible dans un État soit 15% de la population européenne environ. On voit donc ici commencer à se dessiner tous les débats qui auront lieu sur les inégalités de revenus. Le problème est de déterminer la dose d'inégalité qu'une société est prête à tolérer en son sein : quel écart maximum entre les plus pauvres et les plus riches est tolérable pour correspondre à une certaine idée de la justice sociale avec éventuellement la nécessité pour certains de définir un revenu maximal autorisé.

Étudier la pauvreté selon la seule référence monétaire revient à se priver de l'explication de l'origine de ces flux qui est déterminante dans l'élaboration d'une politique de lutte efficace. C'est dans cette optique que depuis une trentaine d'années, un discours sur la réalisation de l'égalité des chances s'est progressivement imposé, y compris au niveau des organisations internationales. Il s'agit de déterminer le stock de capital humain (éducation, santé,



qualification...) dont tout individu a besoin pour s'intégrer dans la société. Ces deux types de politiques reposant soit sur la redistribution de revenus soit sur l'égalité des chances échouent lamentablement à éradiquer la pauvreté.

La nécessité de l'approche culturelle

Il est difficile d'envisager une action efficace auprès des plus pauvres en l'absence d'une connaissance de leurs valeurs, de leur culture, de leur vision du monde. Une telle connaissance bouleverserait pourtant les modalités des politiques d'éradication de la pauvreté.

La principale difficulté liée à la culture de pauvreté provient du fait de savoir et de mesurer avec quelle intensité certaines normes de conduite persisteraient si des opportunités économiques venaient à changer. L'approche de l'exclusion par la culture de pauvreté revient à essayer de découvrir deux données essentielles : premièrement la rapidité avec laquelle les pauvres vont changer leur conduite si on leur offre de nouvelles opportunités économiques (on peut toujours rêver !) et deuxièmement le type d'opportunités qu'il faudrait éventuellement proposer pour que les pauvres, compte tenu de leur culture, puissent en profiter.

La conclusion est claire : le non respect des valeurs culturelles spécifiques de certaines populations mène généralement à l'échec des politiques. Il est toujours hasardeux de vouloir faire le bonheur des gens malgré eux, par rapport à des normes qui leur sont extérieures et étrangères.

Une société sans pauvres

Ce débat revient aujourd'hui autour du thème très controversé de la décroissance. Pour Serge Latouche : "...Un tel projet implique précisément de rompre avec le paradigme économique et son dernier avatar, le développement durable, car notre mode de vie n'est ni soutenable ni équitable, pour s'orienter vers une véritable décroissance que rien n'interdit de présumer conviviale. De l'impossibilité d'une croissance illimitée ne résulte pas un programme de croissance nulle, mais celui d'une décroissance nécessaire. (...) Pour sauver la planète et assurer un futur acceptable à nos enfants, il ne faut pas seulement modérer les tendances actuelles, il faut carrément sortir du développement et de l'économicisme, comme il faut sortir de l'agriculture productiviste qui en est partie intégrante pour en finir avec les vaches folles

et les aberrations transgéniques.(...) Il est aussi possible de développer le marché des biens relationnels éco-compatibles de telle sorte qu'à la décroissance des quantités physiques ne corresponde pas nécessairement une décroissance de la valeur de la production. (...) La décroissance devrait être organisée non seulement pour préserver l'environnement, mais aussi pour restaurer le minimum de justice sociale sans lequel la planète est condamnée à l'explosion" 1. ?

La nécessité de cette réorientation de nos modèles de production et de consommation fait quasiment l'unanimité des chercheurs mais malheureusement pas des décideurs qui n'ont pas encore compris que les nations du monde partagent maintenant une communauté de destin. C'est à cette seule condition de sortir de l'économicisme, qu'on pourra envisager une éradication de la pauvreté qui, dans les systèmes économiques actuels est irréductible.

Jean-Jacques Gouguet

1. Revue du MAUSS n°20, 2eme semestre 2002

Petite liste non exhaustive d'associations de solidarité en Limousin

Secours Catholique
Délégation du Limousin : 05 55 34 38 65
www.secours-catholique.org

Croix rouge
Haute Vienne : 05 55 32 08 87
www.croix-rouge.fr

Solidarité Millevalches
05 55 96 86 52
www.solidarite-millevalches.org

Secours Populaire
Haute-Vienne : 05 55 04 20 00
www.spf87.org
Creuse : 05 55 51 08 26
www.spf23.org
Corrèze - 05 55 20 37 38
www.spf19.org

Restos du coeur
www.restosducoeur.org
Haute Vienne : 05.55.79.89.89
Creuse : 05.55.51.10.90
Corrèze : 05.55.17.68.88

Petits frères des pauvres à Limoges
05 55 79 90 59
www.petitsfreres.asso.fr

Oui, positivons !

Décidément, le sujet de Télé Millevaches "PEFC : Le label qui cache la forêt" fait couler de l'encre... Philippe Benoist et Marc Lajara répondent à l'article paru dans le dernier IPNS.

Remettons les choses à leur place. La forêt ne relève pas de l'apanage de certains mais c'est un bien commun comme les paysages, les écosystèmes et l'avenir de nos enfants sur cette planète ... Chacun est concerné.

En ce sens, je ne partage pas tous les points de vue de Christian Beynel exposés dans le dernier numéro d'IPNS.

J'espère ne pas trahir ses propos en reprenant certains points de son article.

Il écrit que Télé Millevaches "casse les efforts du noyau de forestiers engagés depuis longtemps dans un processus d'amélioration continue" et termine par "Positivez nos expériences !".

Quand Télé Millevaches dénonce les dérives du PEFC, la journaliste expose des arguments. Pourquoi donc ne pas en discuter ? Rien à dire sur :

- les coupes rases en forte pente autorisées ici (mais interdites en Auvergne) ?

- le portage PEFC créé par les coopératives pour alimenter en bois facile la filière commerciale ? Les coopératives géantes certifient automatiquement PEFC leurs propriétaires sans engagement de leur part. Il leur revient de dénoncer par écrit cette certification si désaccord !

- le cahier des charges du propriétaire forestier qui est un copier-coller de la loi ? Où est l'avancée ?

PEFC ne demande pas la localisation cadastrale de la parcelle à certifier, mais uniquement la surface et la commune ? Peut-on localiser une parcelle de 5 ha sur les 10.000 ha de Saint Yrieix la Perche par exemple ? Et, à fortiori, la contrôler ?

- Je vous rassure : Il n'y a rien à contrôler car pas de critères de certification propres au PEFC...

De tels exemples, nombreux, mènent à penser que le PEFC est un entonnoir commercial.

On comprend le dépit de ces précurseurs (dont M. Beynel) qui ont vu le PEFC comme l'opportunité de concilier leur amour de la nature et son exploitation.

Mais le bilan est sans appel à ce jour : Le PEFC se fout de la gueule du monde et nous, les idiots de consommateurs, avec notre pouvoir absolu, allons probablement le faire évoluer vers un réel équilibre entre industrie et environnement.

Ensuite, est abordée la gestion forestière sur le Plateau. Le choix entre "des feuillus médiocres et des

résineux imposés par le FFN (1)". Ce choix était certainement sensé à l'époque, il y a plus de 50 ans... Mais aujourd'hui, que voit-on (2) ?

- Sur 10 arbres plantés (feuillus compris), 9 Douglas...

- Dans les plantations industrielles (appelées forêts), 1 arbre sur 2 est un Douglas. En 2025, ce sera 2 sur 3... Ma question : Quand serons-nous à 3 sur 3 ?

- La coupe rase - chaos monstrueux - est décrite comme une nécessité pour convertir les erreurs du passé (d'Epicéas, de Sitka, Grandis...) en plantations de Douglas.

S'agit-il d'un alibi ? Sinon, pourquoi une augmentation de 30% à l'horizon 2025 ? Où il y aura autant de Douglas que d'Epicéa à couper ! Conversion ou approche des forestiers et coopératives imposant un mode de récolte unique ?

- Puis la mécanisation massive "qui a le mérite de faire travailler les hommes dans de bonnes conditions". Quels hommes ? Les 15 bucherons au chômage, remplacés par une abatteuse ?

Ambiance Bois est citée. Mais, outre son approvisionnement local, quelles sont ses valeurs ? Avec le chiffre d'affaire d'une scierie de 5 personnes, elle fait vivre 20 familles. La mécanisation fait place à l'humanisation ! Approche rétrograde ou d'avant-garde ?



La gestion forestière du Plateau gagnerait à bannir l'approche exclusivement économique. J'encourage la régénération naturelle, l'irrégularisation et la diversification. Quand cohabiteront la "forêt permanente" et son exploitation économique, il sera temps de laisser la place aux générations à venir qui feront évoluer cela dans la conscience du monde qui les entoure...

Je partage votre point de vue : Positivons !

Marc Lajara

Association Nature sur un Plateau

1 - Fonds Forestier National : C'était un fonds français, créé en 1946 pour permettre une gestion plus dynamique des forêts françaises et pour aider la filière bois à se développer. Il visait à encourager le reboisement, principalement en résineux.

2 - Chiffres issus d'une étude du Centre Régional de la Propriété Forestière, présentée par le Parc Naturel Régional à Bugeat, le 8 juin 2010.

Renforçons la vulgarisation pour augmenter la productivité de la forêt Limousine

Personne ne jette l'opprobre sur la vulgarisation forestière. L'unanimité est acquise sur son impact très positif ; elle a démarré 25 ans après la vulgarisation agricole et copié la même démarche productiviste. L'agriculture, la viticulture s'interrogent sur des techniques alternatives. Les forestiers engageront ces réflexions avec le même décalage. C'est inéluctable.

Remèdes

La plantation industrielle ne valorise pas les multiples fonctions de la forêt, ne respecte pas les services non marchands de la nature. Soldée par une coupe rase qui massacre le meilleur capital du propriétaire : le sol elle a aussi un fort impact sur la qualité de l'eau et sur les paysages !

Il existe un autre mode de gestion plus proche de la nature faisant appel au sens de l'observation. Ceux qui n'ont jamais essayé prétendent, exemples sous les yeux, que ça ne marche pas. Pourtant, depuis des décennies, 300 000 ha pour le sapin, le douglas, le hêtre et le chêne... les références abondent. Comme en Slovénie où la productivité de la forêt a doublé en interdisant la coupe rase...

Nous vous recommandons l'excellent ouvrage récent "Le traitement des futaies irrégulières" de l'AFI (Association Futaie Irrégulière). On y évoque la futaie irrégulière, la préservation de l'écosystème, la forêt pérenne, la coupe jardinatoire etc. un prélèvement de 15 à 25 % du volume, renouvelé à une rotation de 6 à 10 ans y est conseillé. Les forestiers qui respectent ces règles démontrent que la production augmente et

que la forêt est éminemment plus rentable. La rentabilité n'est pas synonyme d'un gros revenu tous les 40 ans, mais incontestablement du revenu net/ha/an.

Les contraintes

Les aléas phytosanitaires-sécheresses et le morcellement, historique en Limousin et en Auvergne, entraînent tout acte de gestion. La récente disposition dite "droit de préférence" dans la loi du 27 Juillet 2010 constitue un réel atout pour le regroupement de parcelles. L'option d'une grande coupe rase ne peut se justifier... par le morcellement des parcelles voisines, ni en prétendant que l'industrie serait friande de petits bois. Les industriels se sont adaptés au fait que les forêts ne peuvent plus depuis 1990 leur fournir assez de gros bois de qualité pour répondre au marché. Pour preuve : le recours aux importations massives. En outre, pendant la vie d'un arbre, les process industriels peuvent changer deux ou trois fois. Dans une filière, chaque maillon peut tenter d'optimiser son *modus operandi*. Produisons donc le plus de bois d'œuvre de la meilleure qualité possible : on facilitera les options du maillon aval, sans se prononcer à sa place.

Le forestier : une charge ou un gestionnaire ?

L'image du forestier réduite à celle d'un "coupeur de bois" n'est guère gratifiante... ni obligatoirement pérenne : il suffit d'envoyer les références cadastrales et coordonnées GPS au chauffeur de la

machine et d'attendre en retour les bordereaux de cubage ou de tonnage de l'usine. La mécanisation systématique = vecteur de l'exode rural... Souvenons nous : le machinisme a éradiqué le personnel des fermes de Beauce.

La gestion forestière doit considérer tous les paramètres pour qu'une forêt soit belle, riche en biodiversité, pérenne... et rentable. Le forestier a toutes les compétences pour mettre les indicateurs en place et assurer la gestion des écosystèmes.

La vulgarisation :

Puisse cette modeste contribution alimenter la boîte à idées sur les thèmes à proposer en complément des sujets mono-culturels :

- ce que le forestier n'ose jamais faire sur 150m², les tempêtes l'ont fait sans discernement en provoquant de grandes trouées : inventer, étudier et analyser les résultats,
- la futaie jardinée de douglas,
- la coupe jardinatoire,
- comment irrégulariser les plantations ?
- installation de placettes expérimentales dans des peuplements irréguliers.

2011, année mondiale de la forêt... une opportunité pour poursuivre l'effort de vulgarisation sur le plateau.

Philippe Benoist
expert forestier

"Habiter ici..., un territoire"

une autre façon de regarder le paysage...

Depuis plusieurs années l'association les Ateliers du plateau de Millevaches a engagé un travail avec des artistes sur le territoire du plateau. Jean-Jacques Séguy, un des promoteurs de ce projet baptisé "Habiter ici..., un territoire" nous raconte ce qui a été fait et ce qui sera fait dans le courant de l'année prochaine. Une manière différente de voir nos paysages et d'arpenter nos chemins.

Depuis le printemps 2009, une quinzaine d'artistes, plasticiens, land-artistes, musiciens, sculpteurs, photographes, peintres, écrivains, dessinateurs... ainsi que des partenaires culturels et scientifiques interviennent sur le Plateau de Millevaches. Nous les appelons les "Passeurs". Partis du carrefour des 3 départements limousins situé sur la Vienne au confluent avec le ruisseau de Mercier près de Rempnat, ils et elles investissent un sentier ou le créent en installant leurs œuvres, ils et elles incitent le "Passant" à regarder et à voir autrement... "le paysage n'existe pas. C'est à nous de l'inventer" Henri Cueco.

Les "Passeurs" travaillent aussi collectivement. C'est l'occasion d'échanges et de mise en relation des différents arts et techniques.

Pour l'association des Ateliers du Plateau de Millevaches, porteuse du projet, après réflexion sur les impacts possibles sur le territoire, ce travail prend en compte les différentes utilisations du terrain.

En effet, le territoire est à tous, mais il est pluriel, il est à nous ET aussi à eux. Bien souvent pêcheurs, randonneurs, agriculteurs le pratiquent depuis plus longtemps que nous... Les pratiques des uns doivent respecter

celles des autres !

La majorité des œuvres installées est du

type "land-art". Ce sont souvent des installations éphémères. Elles utilisent pour une grande part des matériaux naturels trouvés sur place. La nature est à la fois source de matière, lieu de création et d'exposition. L'œuvre est réalisée en fonction du cadre environnant.

Le premier sentier traité est celui qui conduit de la Gane à la sortie de Rempnat au Rocher du Sauvage et au carrefour des 3 départements. Il longe la Vienne et remonte à la Terrade. Des cairns ont été créés dans l'eau, le principal symbolise la convergence des trois départements. En forme de triangle, le point "G" indique les trois territoires qui forment la région Limousin. Le Rocher du Sauvage, "Témoin" de l'histoire veille depuis toujours sur cet endroit. Des nids invitent à "vivre ici". Des cadres sont installés autour du personnage. Chacun construit son point de vue, son image. Des tressages végétaux complètent un balisage discret. Des balançoires incitent les "Passants" à s'arrêter pour se reposer, rêver, regarder l'eau dorée de la Vienne. En montant vers le Trech, un pin maritime a été travaillé par un musicien-installateur sonore. L'arbre à sons, autre manière de reprendre son souffle ! Des lectures, des rencontres en poésie ont été organisées sur cet espace. Cet été un "Bureau postal éphémère" a même

été inauguré sur les bords de la Vienne. Tous ces éléments et bien d'autres (textes, photos, légendes du Sauvage, dessins, informations sur la flore et la faune,...) sont repris dans un carnet de balade "Balad'Art N°1- Le Rocher du Sauvage" édité par l'association*.

Dans la continuité de cette première édition, le collectif d'intervenants a investi le sentier du lac de Faux. Sur le thème "Eau, Bois & Lumière", les premières œuvres ont pris place en avril 2010. La digue du Dorat est "habillée" végétalement, du mobilier "Récup'Art" s'installe au gré des souches découvertes, une exposition de photos grand format sur l'ouvrage d'art pendant la construction et son environnement actuel, une installation militante écologique nous incite : "Continuez de ranger" sur les décombres d'une coupe rase, "les trois sœurs" surveillent la route de Gentioux depuis la rive aux hérons, un (ou une ?) "Nidbane" borde le chemin, la "Dame du mardi" a été réalisée en collaboration avec le CLSH de la Communauté de Communes, une compil' de vinyles niche au pied des sapins après avoir été installée à la surface du lac en bordure de rive et retirée par un passant inconnu..., une toile-branche est apparue dans un arbre...

La rencontre de quelques personnes ayant participé à la construction du barrage ou ayant vécu

cette période à Faux nous permettra de réaliser une exposition sur "Faux au cœur du bassin hydraulique en aval de Vassivière". Un "Balad'Art N°2 - le Lac de Faux" est en cours de rédaction et devrait être édité pour l'été 2011.

Ces deux premiers lieux seront encore terrain de création pour les artistes en 2011. De nouvelles œuvres y seront installées. Les premiers projets sont déjà en préparation.

L'an prochain dans le même esprit,



nous allons nous intéresser au lac du Chammet sur sa partie Corrèze. 2011 sera l'occasion de commencer à remettre en usage des chemins permettant de relier les lacs entre eux par la terre comme ils le sont par les cours d'eau. Des kilomètres de chemins permettant à nos artistes de créer et d'inviter les "Passants" à la découverte.

Toutes ces actions ont été réalisées grâce au soutien de la Communauté de Communes de Gentioux-Pigerolles, des communes de Faux et Gentioux, du PNR et du Conseil Régional, du Conseil Général de la Corrèze et du Lac de Vassivière.

Souhaitons que les Conseils Généraux de la Creuse et de la Haute-Vienne ainsi qu'EDF rejoignent nos partenaires en 2011 pour que ces nouvelles actions puissent être réalisées. Les artistes du collectif "Habiter ici..." doivent être rémunérés pour leur travail et leurs compétences.

Le projet ne peut fonctionner normalement que si de nouvelles aides viennent s'ajouter à l'existant et augmenter le budget.

La démarche des artistes participe au projet "habiter ici..." et symbolise l'ouverture aux autres. Installations en plein air au détour d'un chemin ou bien inscrite dans un paysage, l'œuvre est en quelque sorte offerte. Il n'y a pas d'horaire, pas de péage, pas de limites pour s'en approcher. On peut y retourner ou la photographier à toute heure, toute lumière. On peut s'en inspirer, la détourner... parfois. Ainsi sur le Plateau et ailleurs vous pouvez nous rejoindre pour élaborer des projets communs de création à la mesure de nos imaginaires...

Jean-Jacques Séguy

*en vente 16€ à Brin de Zinc Café, Mairies, OT, Librairies...

Les ateliers du
plateau de Millevaches
Senoueix
23340 Gentioux
05 55 67 90 50
www.habiter-ici.net



Culture et résistance au XXI^{ème} siècle

Armand Gatti en Limousin

Pendant tout l'été 2010, Armand Gatti s'est installé en Limousin, à Neuvic, en Corrèze, où il a mené un travail d'écriture et de préparation d'une pièce au titre tout à fait "gattien" : *Science et Résistance battant des ailes pour donner aux Femmes en noir de Tarnac un destin d'oiseau des altitudes*. Une trentaine de jeunes participait à cette expérience, unique en son genre, dont deux lycéens de Limoges. Laurent Doucet, leur professeur, témoigne de ce que fut pour eux cette expérience unique.

Une oeuvre d'auteur commune à tous ses participants

Autour d'Armand Gatti, était réuni un groupe de stagiaires francophones volontaires venant de milieux très différents : étudiants (notamment en Arts du spectacle), chômeurs, lycéens de lycée professionnel, ancien détenu, comédiens, travailleurs précaires, enseignant... la plupart âgés de moins de 30 ans, de 6 nationalités différentes : française (dont 7 venant du Limousin et 7 d'Alsace), espagnole, suisse, russe, canadienne et algérienne.

Aux côtés d'Armand Gatti une équipe de plus de 10 personnes (assistants, compositeur, professeurs de Kung Fu et de chant, scénographes, costumiers, éclairagiste, sériographe) s'est magnifiquement engagée pour donner au travail de création des stagiaires une forme théâtrale à la fois nouvelle, de haute tenue et achevée. Mais un tel projet n'aurait pu être mené à bon port sans l'apport de bénévoles habitant ou non le Limousin.

Un texte quotidiennement discuté

Dans un laps de temps très restreint (sept semaines), les stagiaires, toute l'équipe de création et divers intervenants effectuèrent un travail très intense et très diversifié : Kung-fu, Tai-chi, chant, exposés, compositions diverses et débats multiples (sur Gramsci, sur Guingouin -leurs engagements, leurs pensées, leurs résistances ; sur le groupe Bourbaki et sur Kurt Gödel -mathématiciens ; sur la culture chinoise et ses idéogrammes etc.). Le texte proposé par Armand Gatti était quotidiennement sujet à explications, débats et modifications. Des rencontres et correspondances ont été effectuées notamment avec des détenus du centre d'Uzerche où un atelier de sérigraphie était organisé. Chaque stagiaire-acteur était également invité à écrire un texte sur lui ou elle-même, textes "Qui-je-suis" qui ont été incorporés à la pièce de la même manière que les chants choisis par groupe de stagiaires (chants internationaux de lutte et d'espérance pour la plupart). Tout ceci permit d'aboutir à une oeuvre remarquée, forte et belle : oeuvre d'auteur, mais à la fois commune à chacun des participants et acteurs.

Une véritable et nouvelle Université

Cette Expérience a constitué un processus tout à fait original et majeur de travail et d'action culturels. Dans un espace de temps resserré, elle a réussi à porter à un haut degré l'intelligence collective du groupe de stagiaires, nourrie par l'activité intense de leurs intelligences singulières solidairement polarisées par le travail de création exceptionnel proposé par Armand Gatti. Ce fut une véritable et nouvelle Université, faite de découvertes, d'acquisition et

d'échanges de connaissances, de travail corporel, d'appels à la créativité, à la solidarité, à la gratuité et à la fraternité. Ainsi la représentation de cette oeuvre traduisit toute autre chose que ce qu'il est convenu d'appeler de la création théâtrale.

Sept semaines de travail acharné ont participé à la construction d'un texte fort et très singulier incorporant, convoquant et faisant s'interroger sciences, poésies, chants, langage corporel, philosophie, politique, Histoire avec une majuscule et histoires des acteurs et protagonistes



(vivants ou morts) de la pièce etc. Texte porteur et fruit d'une praxis puissante et transformatrice charriant toute l'expérience et l'art d'un auteur majeur riche d'une vie insoumise, aventureuse et créatrice. Événement qui marquera assurément l'histoire (culturelle) limousine, mais très certainement aussi celle du théâtre car dépassant-outrepassant cette discipline, ses formes, ses objets, son champ et ses classifications.

Francis Juchereau

Membre de l'association Refuge des résistances, co-organisatrice de cette expérience

Pour en savoir plus, vous pouvez lire sur le site d'IPNS, la chronique de l'expérience d'Armand Gatti en Limousin écrite par Francis Juchereau, dont cet article est un court extrait.

A rencontrer Armand Gatti... du Lycée professionnel à la scène

Une expérience singulière s'est déroulée l'année scolaire passée dans mon établissement, le Lycée des métiers de l'automobile et des transports Antoine de Saint-Exupéry de Limoges. Tout avait commencé quelques années auparavant avec le passage en Limousin du dramaturge Armand Gatti et de son équipe, suite au décès de Georges Guingouin, chef du maquis dont Gatti fut l'un des premiers compagnons en Haute Corrèze au début de la Seconde guerre mondiale.

mentaux à l'HP de Villevrard où fut enfermé Artaud etc.), et sollicité par son équipe pour faire participer des élèves à sa prochaine création, j'ai mis en place avec les seuls moyens internes du Lycée (et grâce au soutien de sa direction) un enseignement de langue et civilisation chinoise (le premier dans un Lycée Professionnel en France !) dispensé par une docte chinoise de l'Université de Limoges Edith Zhang Chunhong. De la calligraphie au théâtre chinois, en passant par la conversation, la cuisine et la préparation d'un jumelage, ce sont entre 8 et 15 élèves volontaires qui ont assisté durant l'année à deux voire trois heures hebdomadaires. Pour un Lycée à 90% composé de garçons, les filles étaient plus du tiers des participants. Cela prouve qu'à offrir des activités qui correspondent plus à leur sensibilité féminine, la parité réelle peut-être approchée et non seulement fantasmée par des mesures plus incantatoires qu'efficaces voire sincères... Pour les autres élèves, la moitié était fournie par des jeunes considérés comme les plus pénibles de l'établissement : en voie de décrochage, de prédélinquance...

Des élèves métamorphosés

Et pourtant deux d'entre-eux ont été jusqu'à être acteurs lors des deux mois de résidence de l'Université internationale de théâtre de cet été à Neuvic (le seul événement culturel national et limousin à avoir eu droit à une première page du *Monde* et à un dossier de deux pages dans *Libération*...) ! Ces deux élèves ont été métamorphosés par cette expérience. L'un qui ne tenait pas plus de 5 minutes sur une chaise, qui avait été exclu de l'internat et qui m'expliquait comment voler une voiture, s'est mis à "voler" autrement en décollant par la calligraphie et le théâtre : il a eu son BEP de maintenance des véhicules industriels haut la main alors que la majorité du corps enseignant ne "parlait" rien sur lui... L'autre, en voie de décrochage par absence de motivation apparente a pu réaliser un rêve qu'il avait fait à dix ans au Mali dont il est originaire : faire du théâtre. Il est resté en France et se plaît actuellement dans sa classe de première bac pro Carrosserie. Son destin (et même son corps) ont changé. Plus ou moins bouc émissaire de sa classe, il est devenu un jeune épanoui et respecté. Je remercie pour eux et pour mon expérience personnelle Armand Gatti et son équipe de ces rencontres enrichissantes, tant sur le plan des relations humaines que de la connaissance des processus créatifs ; dans leur bon-heur, les épreuves et les contradictions...

Laurent Doucet,

Professeur de Lettres, d'Histoire et de Géographie

De Gatti à la Chine

De premiers contacts avaient été noués avec l'une de mes classes qui avait travaillé sur son Poème de Berlin, au point de participer à la scénographie de sa représentation réalisée par la troupe des Bons Camarades à l'ancien centre artistique pluridisciplinaire *Mais...l'usine* de Limoges. C'est là que j'ai découvert l'intérêt marqué d'Armand Gatti pour la culture classique chinoise, et sa rencontre avec Mao dans les années 50 quand il était journaliste au *Parisien* (prix Albert Londres...). Moi-même j'ai effectué deux voyages en Chine, et je me passionne pour l'histoire, la pensée et les arts de ce pays. J'ai même pratiqué le sabre Kung-fu sous la conduite du maître de l'école Hap quan de Canton Madame Liang. Intéressé par la méthode de travail de Gatti avec des sujets de milieux apparemment éloignés de la culture et de la pratique des arts (jeunes délinquants des cités de Marseille, toxicomanes d'un quartier de Besançon, malades

“L’homme de Millevaches au fil des âges”

Grâce à l'étude des pollens piégés au cours des siècles dans les tourbières, il devient possible d'affiner nos connaissances sur l'évolution de l'occupation humaine du plateau de Millevaches.

Dans sa thèse, soutenue en janvier 2004, Yannick Miras, ingénieur de recherche au CNRS, aborde l'occupation humaine du Plateau de Millevaches, du Néolithique, aux temps modernes.⁽¹⁾

Étude basée sur l'analyse pollinique des tourbières, sur 11 sites limousins et 2 sites “fenêtres” auvergnats, l'auteur met en œuvre une approche nouvelle et multidisciplinaire sur la base de cette véritable science “carrefour”, et souhaite caractériser de manière précise la gestion sociale et technique de ce territoire rural, au travers de l'Histoire.

Synthèse des études palynologiques réalisées, nouvelles prospections et adaptation des indicateurs jusqu'alors utilisés, archéologie, géochimie, histoire, sont autant de domaines appréhendés qui mettent en lumière de manière transversale les particularismes réels de cet espace géographique, souvent caricaturé et soumis à ellipse.

Si Millevaches est, une “Haute terre vide” tel que le propose le linguiste Albert Dauzat, quelles sont en réalité les grandes phases de cette anthropisation ?⁽²⁾

Cette étude montre que le Plateau de Millevaches possède une dynamique de végétation particulière. Dès la fin de l'époque boréale, (-7000 av J.C), cet espace de moyenne montagne se différencie par un fort développement du noisetier, accompagné du chêne, puis de l'orme. Il faut encore attendre un millénaire, vers une transition climatique “atlantique”, pour voir une nette régression des noisetiers et l'arrivée du tilleul. Le frêne et l'érable restent minoritaires.

Au néolithique

Peu avant la fin du Néolithique (vers -3500 av JC) apparaissent les premières traces d'anthropisation.

Les hêtres se développent seulement vers le début du 3ème millénaire. Les analyses montrent que ce développement est lent et diaphane sur le territoire, avec près de 700 ans de retard comparée à la zone voisine, auvergnate et s'implémente, en sus, d'une non représentation du sapin. Le peuplement mixte “chênaie-hêtraie” ne se constitue réellement que vers le milieu du 2ème millénaire avant notre ère.

L'hypothèse d'un particularisme climatique est avancée, mais ces

nouvelles analyses montrent le rôle important des premières colonisations humaines.

En effet, les premiers sédentaires agriculteurs à la fin du Néolithique et au début de l'âge du bronze, ont un impact non négligeable sur le milieu forestier. Confrontés aux travaux archéologiques menés par Marius Vazeilles, à la présence de mégalithes (Bonfond, Pérol sur Vézère), et aux travaux déjà effectués (P. Guenet, 1993), notamment sur Peyrelevade, (plus vieux système agro-pastoral caractérisé en Limousin), et en les spécifiant, l'auteur affirme cette période comme le début d'une implantation humaine qui va aller croissante.

L'âge du fer

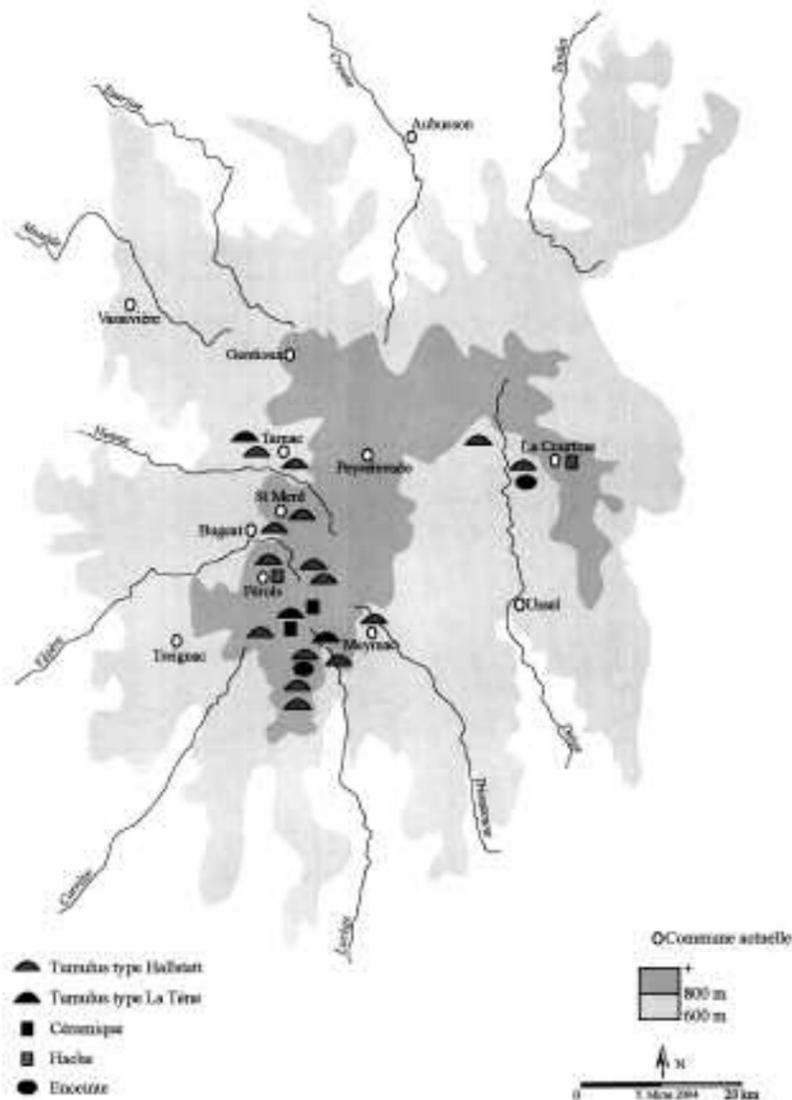
Les âges du fer successifs, et notamment la période dite de “La Tène” (6ème et 5ème siècles av. J.C), montrent en effet une très forte période d'occupation et d'activités. Ces peuples “celtiques”, qui se caractériseront en tant que Lémovices, engagent une ouverture importante du milieu, qui se poursuivra jusqu'à l'époque gallo romaine.

Le Plateau de Millevaches est marqué par cette période. Si les recherches se sont focalisées sur les 1er et 2ème siècles de notre ère, les “pouges”, les lignes de crêtes sont littéralement parsemées de tumulus de cette époque. Truffy (Faux la Montagne) ou Tarnac, possèdent en effet une densité remarquable de ces structures funéraires pouvant parfois dépasser 10m par 20m et 1,30m de hauteur.

Chose surprenante, il apparaît que la Montagne limousine a été plus peuplée à cette période que les bas plateaux limousins ou les causses et gorges de Corrèze. La dégradation de l'arène granitique permettait en effet le travail d'un sol plus “léger”.

L'époque gallo-romaine

Si l'époque gallo-romaine voit la mise en place certaine de la culture du sarrasin et du seigle, le 3ème siècle de notre ère subit une rupture de ce processus et une déprise agricole. La régression de l'Empire Romain et l'infiltration des peuplades germaniques a un impact majeur. Il faut attendre un réel établissement des Francs mérovingiens pour voir une dynamique agricole se remettre en marche (Sites



carte archéologique schématique des âges du fer sur le plateau de Millevaches

de Drouillat (Peyrelevade) et récemment, la découverte d'un sarcophage mérovingien à Faux la Montagne.)

Le moyen-âge

Le début du Moyen âge subit la plus forte pression agro-pastorale que le Plateau de Millevaches ai connu jusqu'alors. Un système de “Curtis”, de grandes propriétés terriennes se développe. De nombreux silos enterrés, évoluant en véritables souterrains de stockage de denrées se multiplient et on en trouve encore de nombreuses traces. De même le poids croissant des communautés religieuses au 12ème siècle, grands propriétaires et exploitants (Abbayes, ordre des Hospitaliers, etc..) contribue à appauvrir le sol et à permettre le premier développement réellement significatif de la lande.

Le Moyen âge, malgré ses guerres successives et des épidémies qui ont profondément marquée la démographie, verra néanmoins le maintien d'une production agricole.

XVIII^e et XIX^e siècles

La véritable “révolution” a lieu sous l'intendant Turgot, au 18ème siècle. La création de sociétés d'agriculture, l'introduction de la pomme de terre, la mise en place d'ovins favorisent une augmentation des rendements agricoles. Au 19ème siècle une résurgence significative de la callune montre un net réappauvrissement des sols dû à des logiques intensives. Se met alors en place l'utilisation des surfaces de l'alvéole granitique telle que nous la connaissons.

Ainsi loin d'être limitée au seul passé récent et folklorique, la thèse de

Yannick Miras dénote une histoire aux éléments parfois étonnants. Loin d'être vérité absolue. Les travaux restant à accomplir notamment d'un point de vue archéologique, sont réels et conséquents.

Plus largement, la connaissance de ces données permet de remettre en perspective les phénomènes sociologiques, économiques et environnementaux actuels.

Si les changements sont inéluctables, il est, en conclusion de cette thèse, passionnante, souligné que la mutation sociale et spatiale qu'a subi le Plateau de Millevaches au XXème siècle est la plus importante jamais caractérisée.

La question est alors de savoir si, en connaissance de cause, nous pourrions ou non prendre une place dans cette histoire.

Jérémy Veyret
habitant de haute Corrèze et
amateur d'archéologie



Fouilles du site des Cars en 1954 par Marius Vazeilles

1 “ L'analyse pollinique du Plateau de Millevaches et de sites périphériques limousins et auvergnats : Approche des paléoenvironnements, des systèmes agro-pastoraux et évolution des territoires ruraux.” Disponible sur <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00474720/en/>.

2 anthropisation : transformation d'espaces, de paysages ou de milieux naturels sous l'action de l'homme.

Les P'tits bouts de Sornac s'amusent...

Partager ses expériences de parents et permettre à ses enfants non scolarisés de rencontrer d'autres enfants ? Pas si facile dans les contrées rurales dans lesquelles nous avons choisis de vivre. A l'automne 2006, quelques parents résidant sur le canton de Sornac ont donc décidé d'agir et ont créé l'association "Les P'tits Bouts".

La création des "P'tits Bouts"

Tout commence le 7 novembre 2006 par une réunion à l'initiative d'une nouvelle arrivante qui réunit une quinzaine de personnes (parents de jeunes enfants, assistantes maternelles, personnes intéressées par le projet) et Mélanie Flament, chargée de mission Enfance Jeunesse de la communauté de communes Bugeat-Sornac. L'objet de la réunion est la création d'une crèche parentale pour développer l'accueil collectif des jeunes enfants sur le canton de Sornac. Les personnes présentes décident de créer une association pour mettre en place des activités destinées à faciliter la vie quotidienne des parents (prêt de matériel de puériculture, temps de rencontres parents /enfants...) et pour réfléchir au projet de crèche à plus long terme. Tout de suite après la création de l'association des P'tits Bouts, l'étude du projet de création de crèche commence, en collaboration avec les partenaires politiques et sociaux. Ensemble, ils se confrontent alors aux différents points techniques liés au financement, au personnel, au lieu... et au choix du type de structure à créer (crèche parentale ? Regroupement d'assistantes maternelles ?). Parallèlement à l'écriture du projet, des rencontres parents/enfants et des foires à la puériculture s'organisent. L'association se fait alors petit à petit une place dans la vie des communes et projette, grâce à une demande d'aide REAAP 19 (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents), d'organiser des ateliers réguliers d'éveil musical, de massages, de premiers secours... En septembre, l'occasion de créer une micro-crèche apparaît. Tout va très vite alors grâce aux efforts conjugués des différents partenaires (CAF, MSA, Conseil Général, communauté de



communes Bugeat-Sornac, commune de Sornac, ...). Diagnostic, élaboration du budget et réunions préparatoires aboutissent en août 2008 à l'ouverture de la première micro-crèche de Corrèze dont la gestion est confiée aux P'tits Bouts.

L'Amusette, une structure de garde dont les parents peuvent être acteurs

Installé dans un appartement HLM mis à disposition par la commune de Sornac, les enfants accueillis à l'Amusette bénéficient d'un service de garde de qualité. Quatre auxiliaires petite enfance se relaient pour accueillir 9 enfants au maximum. Le personnel bénéficie de l'aide régulière d'une éducatrice de jeunes enfants, déléguée par l'association ADAJE 19. Les repas sont élaborés sur place en donnant la priorité aux produits frais, locaux et biologiques ; les produits d'hygiène et d'entretien sont écologiques... Et depuis l'été 2010, un jardin clos a été aménagé à l'extérieur de la crèche dont les

enfants profitent avec grand plaisir et en toute sécurité.

Le fonctionnement de la micro-crèche permet aux parents de participer activement à son développement. Salariés, partenaires sociaux, collectivités et parents élaborent ensemble et valident les projets pédagogiques, apportent les améliorations nécessaires au fonctionnement de la structure et proposent des projets divers telle que la création d'un jardin extérieur.

Depuis son ouverture, L'Amusette ne désemplit pas et s'adapte en permanence aux besoins des parents (horaires d'ouverture, tarifs modérés pour les parents en congé parental...). Une passerelle a également été mise en place avec l'école maternelle de Sornac pour les enfants de la crèche qui seront scolarisés l'année suivante, leur permettant ainsi de se familiariser avec leur futur environnement.

Des rencontres pour les enfants aux rendez-vous entre parents...

Fidèle aux objectifs fixés à sa création, et dynamisée par la création de la crèche, l'association propose un calendrier d'activité qui s'étoffe d'année en année.

Les P'tits Bouts proposent aux enfants âgés de 0 à 3 ans (les grands frères et grandes sœurs sont toujours les bienvenus) des rencontres qui participent à leur développement corporel, sensoriel, social, culturel... : éveil musical, massage pour bébé, atelier bricolage, initiation au cirque, atelier théâtre, lectures et comptines... Ces rencontres sont aussi l'occasion de discussions conviviales entre parents.

Les membres des P'tits Bouts ont aussi le souci de favoriser les rencontres entre parents et de leur permettre de sortir d'un certain isolement. Il est effectivement souvent difficile pour eux de trouver une oreille attentive aux expériences, aux doutes et aux joies vécus avec leurs enfants. Le programme lié aux questions sur la parentalité et la maternité s'est donc enrichi en proposant notamment la création d'une bibliothèque spécialisée, une formation sur la communication parents/enfants et des rencontres autour de thématiques diverses (jouer en famille, la communication parents-enfants, la fratrie...).

Pour les P'tits Bouts
Stéphane Roché

Contacts et calendrier des activités
Association Les P'tits Bouts, Mairie –
19290 Sornac
05 55 46 16 98.

Mail : ptitsbouts19@yahoo.fr
La Micro-crèche L'Amusette est ouverte
du lundi au jeudi de 8h à 18h
et de 8h à 17h le vendredi
05 55 94 71 64

Les apéros tchatches des BISTROTS D'HIVER

Les "apéros-tchatches" permettent d'échanger sur des sujets d'actualité, de découvrir ou redécouvrir des thématiques spécifiques, des initiatives ou des personnages emblématiques du Plateau de Millevaches.

Ils ont lieu tous les dimanches sur entrée libre, dans le cadre des Bistrots d'Hiver de 11h30 à 12h30.

Chaque rencontre est animée par un intervenant spécialiste du sujet discuté. Ces rendez-vous se veulent conviviaux et participatifs.

Cette année encore, plusieurs thèmes seront abordés comme :

"La conservation de la biodiversité : ce que nous apprennent les petites bêtes"

avec Fred Lagarde à Eymoutiers le 9 Janvier 2011

"Bourganeuf, 1ère ville d'Europe à être électrifiée par transport d'énergie à distance"

à Bourganeuf le 16 Janvier 2011

"Les fermes photovoltaïques"
avec Georges Lainé à Magnat l'Etrange le 6 Février 2011

"Quelle forêt pour le Plateau de Millevaches ?"

avec Hans Kreuzler à Faux la Montagne le 13 Février 2011

"Le centre d'engraissement"

avec Pascal Devars et les porteurs du projet à La Courtine le 20 Février 2011

"L'eau à la maison : du robinet à l'assainissement"

avec Marion Michau à Peyrelevade le 27 Février 2011

"La naissance difficile et laborieuse du Lycée des Métiers du Bâtiment"

avec Alain Carof à Felletin le 6 Mars 2011

"Que faites-vous pour économiser l'énergie chez vous ?"

avec Rémy Gerbaud à Alleyrat le 6 Mars 2011

Les sujets des autres rendez-vous sont à découvrir au cours de l'hiver sur notre site www.pays-sage.net

Association Pays'Sage La Cure 23260 Flayat
05 55 67 88 58



Les oiseaux sur le Plateau de Millevaches

En pérégrinant sur le Plateau de Millevaches, il arrive parfois de tomber sur de drôles d'oiseaux, perchés sur un puy, l'œil rivé à l'oculaire de leur télescope. Attention toutefois à la détermination de l'individu scrutant les cieux, puisqu'il peut s'agir soit d'un fantassin au poste, soit d'un observateur d'oiseaux sur un "point d'obs". Il est bien question ici d'expliquer ce que le second vient chercher sur le Plateau, tout un chacun profitant déjà amplement des aéronefs de tous poils qui se plaisent à venir raser le toit du Limousin, et que surveille vaillamment notre premier guetteur.

L'observateur d'oiseaux, donc, a choisi de stationner quelques heures sur une élévation du terrain avec en tête l'idée de cerner les allés et venus d'espèces de vertébrés à plumes pratiquant le vol plané ascensionnel, le fameux vol en cercles de la buse. Grâce à cette technique et selon la saison, il cherchera à savoir quelles voies de passage empruntent les espèces migratrices mais aussi et surtout, à essayer de déterminer les secteurs de reproduction des voiliers qui fréquentent le secteur.



Le Milan royal est un oiseau de passage très régulier sur le plateau de Millevaches.

Pour les oiseaux migrateurs, les journées ensoleillées de la fin août sont très propices pour regarder passer les Bondrées apivores qui repartent vers l'Afrique et qui survolent alors par certaines la Montagne Limousine. Un premier point noir apparaît tourbillonnant dans le ciel, suivi d'un deuxième, d'un troisième... et ainsi jusqu'à vingt ou trente oiseaux qui se suivent en un carrousel montant, les oiseaux les plus élevés se détachant de la spirale en coulant les ailes alors que les derniers, plusieurs dizaines de mètres plus bas, cherchent à se positionner au mieux dans la pompe qui les soulève déjà. Les bonnes journées, ce sont 80 à 100 Bondrées qui se laissent ainsi admirer, avec, entre deux groupes de ce rapace mangeur de guêpes, d'autres migrateurs qui empruntent les mêmes lignes de vol : Cigognes noires, Balbuzard pêcheur, derniers Martinets, Milans noirs... Septembre n'est pas encore là que l'automne est déjà largement auguré. Au mois d'octobre, les mêmes lieux permettront d'observer le passage post-nuptial des Milans royaux, splendide rapace aux couleurs chatoyantes qui ne se reproduit qu'en Europe. A cette saison toujours, les Grues cendrées, les Pigeons et d'innombrables bandes de petits granivores (Pinsons, Bruants et leurs cousins) arrivent à remplir, si ce n'est le ciel, du



Sédentaire, le Cincla plongeuse supporte de nager dans les eaux gelées des ruisseaux du Plateau.



Le Plateau de Millevaches n'échappe pas à la norme européenne: la Buse y est le plus commun des rapaces.

moins les jumelles de l'observateur...

Au printemps, de retour sur un point de vue panoramique, l'observateur (birdwatcher s'il est anglais) tentera de surprendre les parades nuptiales des couples de rapaces forestiers disséminés dans les milliers d'hectares de boisements du Plateau de Millevaches. C'est ainsi qu'en mars et en avril, l'Autour des palombes révèle sa présence quand il survole son territoire à grande hauteur tout en multipliant les facéties (piqués, festons, simulacres d'attaques d'un partenaire sur l'autre), avant de regagner la parcelle forestière où il construit son nid volumineux. C'est de ce repaire que l'Autour part chaque jour en quête de nourriture, plusieurs kilomètres à la ronde. Furtif, mobile, très peu visible, il multiplie les déplacements rapides au ras du sol en se perchait régulièrement pour épier ses proies, avant de se lancer sur elles avec détermination. Les Geais des chênes, très communs sur la montagne limousine sont l'espèce que l'Autour y capture le plus régulièrement.

Si le Plateau de Millevaches est une partie du Limousin relativement bien connue des ornithologues régionaux, il n'a pas la réputation d'être, à l'échelle de la France métropolitaine, un haut lieu pour l'observation de l'avifaune. Ici, nul camp de suivi de la migration comme il en existe dans les Pyrénées ou dans les Corbières. Pas non plus d'observatoires aménagés qui offrent une proximité inhabituelle avec des oiseaux sauvages, tels ceux dans lesquels il est possible de se rendre dans la Brenne ou autour des lacs champenois... Peut-être cette situation est-elle due aux conditions d'observations qui ne rendent pas la tâche facile à notre "ornitho": le Plateau de Millevaches recèle de puys, de vallées, d'escarpements... autant de formes du relief qui sont couvertes de formations végétales

(forêts, prairies, landes...) dont l'agencement ne semble pas répondre à une logique particulière. Il en résulte une certaine difficulté à orienter les prospections pour détecter des espèces dont la biologie a été décrite dans des régions forcément très différentes du Plateau de Millevaches.

C'est peut-être là que se trouve le principal attrait du Plateau de Millevaches pour l'observateur d'oiseaux. Avec ses paysages hors du commun (au sens premier de l'expression) et semblant désorganisés, ce plateau laisse espérer en toute saison des rencontres imprévues avec la gent ailée. Et pour cause, si certaines journées se soldent par des quasi bredouilles (événement rarissime toutefois qu'une journée sans oiseaux), d'autres semblent être touchées par la grâce, quand le chant de l'Alouette lulu sonne le glas de l'hiver, que les Cigognes noires filent vers leurs contrées orientales et que la Pie-grièche grise, de la cime d'un bouleau rabougré, veille jalousement sur son bout de tourbière.

Le peuplement d'oiseaux sur le Plateau de Millevaches est, au final, relativement original, avec des espèces strictement forestières (Chouette de Tengmalm), qui côtoient des espèces strictement liées aux milieux agricoles ou pastoraux (Busards). C'est ce qui a valu à

65 000 hectares du Plateau d'être classés en site Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale). Le Parc naturel régional de Millevaches travaille actuellement à la rédaction du Document d'Objectifs de ce site, ce qui devrait aider à éviter que certaines populations d'oiseaux menacés ne diminuent plus encore.

Olivier Villa.



Le Pipit farlouse, une espèce en régression qui se plaît dans les tourbières du Plateau.